OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Rapport
2021-2022
d'activités

Programme MENA-OCDE pour la Compétitivité

Programme MENA-OCDE pour la compétitivité

Rapport d'activités

2021-2022

OCDE

Table des matières

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord en bref 5

Programme MENA-OCDE pour la compétitivité 13

Activités et résultats dans les domaines de politiques ciblés 17

Perspectives d'avenir : enseignements tirés et futurs domaines d'action 43

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord en bref

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) se caractérise par des profils politiques et socio-économiques diversifiés dans des économies confrontées à des défis interdépendants. Deux tiers de ses économies sont des exportateurs nets de pétrole. La région abrite une population croissante, jeune (50 % ont moins de 24 ans), de plus en plus urbaine et instruite (le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur est plus élevé que la moyenne mondiale). Ces atouts, associés à l'augmentation de la participation des femmes à la population active et au développement du secteur privé dans la perspective d'une plus grande diversification, constituent des pistes de croissance pour la région.

La performance économique globale des économies de la région MENA a été considérablement affectée par la pandémie de COVID-19 et l'agression de la Russie contre l'Ukraine. En effet, alors que les économies de la région commençaient à afficher des signes de reprise après la pandémie, l'agression de la Russie contre l'Ukraine a posé un ensemble supplémentaire de défis et de menaces qui exacerbent les problèmes structurels de la région. Les économies de la région ont subi une baisse du PIB de 3,3 % en 2020, avec -4,4 % pour les exportateurs de pétrole et -0,8 % pour les importateurs. Elles ont connu un rebond avec une croissance de 5,8 % en 2021, tirée par les exportateurs de pétrole à 6,8 %, tandis que les importateurs de pétrole ont enregistré une croissance de 3,1 %, inférieure à leur moyenne de 3,9 % par an pour la période 2000-2018. Cette dynamique, associée aux efforts budgétaires importants mis en œuvre, a creusé les déficits budgétaires. Aussi, en dépit des prévisions initiales d'une croissance supplémentaire du PIB de 5,0 % pour 2022, 11 économies de la région MENA pourraient ne pas retrouver leurs niveaux d'avant la pandémie d'ici la fin de l'année (Banque Mondiale, 2022[1]) (FMI, 2022[2]). La crise a également gravement affecté le commerce et l'investissement. En 2020, la région MENA a subi une baisse de 40 % des échanges commerciaux en glissement annuel, la plus forte au monde (UNCTAD, 2020[3]) avec une reprise plus lente que dans d'autres régions et des exportations bien en deçà des tendances passées (OCDE, 2022[4]). Les entrées d'IDE ont chuté d'environ 27 % (OCDE, 2021[5]) et ont continué à baisser de 5 % en 2021 en Afrique du Nord (UNCTAD, 2022[6]). Les PME de la région MENA, qui représentent 96 % des entreprises enregistrées et 50 % de l'emploi, ont été confrontées à des contraintes considérables dans leurs opérations commerciales, dues aux restrictions de fermeture et aux perturbations des chaînes de valeur (AFD, 2022[7]), ainsi qu'à des problèmes de revenus et de liquidités (OIT, 2020[8]).

Les systèmes de santé, en particulier dans les régions du Maghreb et du Machrek, ont subi une pression sans précédent en raison de la pandémie de COVID-19. Les mesures socio-économiques d'urgence ont nécessité des efforts budgétaires et monétaires soutenus pour soulager les ménages et les entreprises. Avec des cas cumulés au niveau régional dépassant les 19 millions en avril 2022 (MEED, 2022[9]), la mortalité demeure relativement faible, et la région représente 2 % des décès dans le monde (JHU, 2022[10]). Le déploiement des vaccins a permis de limiter l'impact des nouvelles vagues de la pandémie, de soulager les systèmes de santé et de rouvrir les économies. Cependant, il reste disparate dans la région MENA, avec des taux élevés dans le Golfe — plus de 99 % dans les Émirats arabes unis — et des retards importants ailleurs – moins de 50 % en Égypte, en Jordanie ou au Liban en juillet 2022 (Our World in Data, 2022[11]).

Tableau 1. Aperçu de la situation macro-économique de la région MENA

		2000-2018 (moyenne)	2019	2020	2021	2022e
Croissance du PIB réel (annuel)	MENA	4,3	1,7	-3,3	5,8	5,0
	Exportateurs de pétrole de la région MENA	4,4	1,1	-4,4	6,8	5,4
	Importateurs de pétrole de la région MENA	3,9	3,3	-0,8	3,1	4,0
Solde budgétaire (% du PIB)	MENA	1,6	-3,0	-7,9	-3,0	1,4
	Exportateurs de pétrole de la région MENA	3,5	-2,1	-8,1	-2,3	2,8
	Importateurs de pétrole de la région MENA	-6,4	-6,8	-7,4	-7,0	-6,7

Note : Les économies de la région MENA englobent l'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, Oman, l'Autorité palestinienne, le Qatar, la Somalie, le Soudan, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.
Les exportateurs de pétrole sont : l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, les Émirats arabes unis, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, Oman, le Qatar et le Yémen.
Les importateurs de pétrole sont : Djibouti, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Somalie, le Soudan, la Syrie et la Tunisie.
Source : Perspectives économiques régionales du FMI, avril 2022 : Des reprises divergentes en période de turbulences (IMF, 2022[2])

Certains défis sociaux qui entravent le développement inclusif persistent dans pratiquement toutes les économies de la région, l'emploi informel représentant 68 % de l'emploi total dans la région MENA (OCDE, 2022[12]). La formalisation de l'emploi se heurte à plusieurs défis, notamment des procédures administratives complexes, des taxes élevées sur le travail ainsi que des obstacles pour accéder à des infrastructures, à des crédits et à des technologies de qualité. Les femmes sont également confrontées à un accès plus difficile aux opportunités économiques et à la participation politique. Alors que les écarts entre les femmes et les hommes en matière d'éducation se réduisent rapidement, le taux moyen de participation des femmes à la population active se situait à seulement 19 % en 2021, soit le taux le plus bas du monde. Bien que les pays aient adopté d'importantes réformes pour faire progresser leur programme d'égalité femmes-hommes, les femmes sont toujours empêchées de participer sur un pied d'égalité dans des domaines clés pour le développement et la croissance en raison des cadres juridiques discriminatoires et des normes sociales non conformes aux garanties constitutionnelles sur l'égalité femmes-hommes et aux normes internationales. Les jeunes de la région MENA sont aussi particulièrement exposés aux défis socio-économiques : à 27 %, le taux de chômage des jeunes de la région MENA est l'un des plus élevés au monde. Cette situation est notamment due au manque d'opportunités de participation des jeunes, avec des écarts importants dans la représentation des jeunes au sein des parlements de la région et des exigences plus élevées en matière d'âge minimum pour participer aux élections. Néanmoins, les gouvernements ont entrepris d'importants efforts pour intégrer les jeunes dans l'élaboration des politiques et la prestation de services : 12 économies de la région MENA ont adopté une stratégie nationale pour la jeunesse ou sont en train d'en élaborer une1 (OECD, 2021[13]).

[1] Koweït, Jordanie, Autorité palestinienne et Émirats arabes unis (adopté) ; Maroc (en cours d'adoption); Algérie, Bahreïn, Égypte, Mauritanie, Oman, Arabie saoudite et Tunisie (pays en développement).

Tableau 2. Quelques Indicateurs de développement

	Population, millions, 2021	Alphabétisation des 15 ans et plus, % (année)	Chômage, % de la population active, 2021	Indice de développement humain, 2020 (rang)
Algérie	44,6	82 (2018)	12,7	0,748 (91)
Bahreïn	1,7	97 (2018)	1,9	0,852 (42)
Djibouti	1,0	N/D	28,4	0,524 (166)
Égypte	104,3	71 (2017)	9,3	0,707 (116)
Irak	41,2	86 (2017)	14,2	0,674 (123)
Jordanie	10,3	98 (2018)	19,3	0,729 (102)
Koweït	4,3	96 (2020)	3,7	0,806 (64)
Liban	6,8	95 (2018)	14,5	0,744 (92)
Libye	7,0	91 (2016)	19,6	0,724 (105)
Mauritanie	4,8	53 (2017)	11,5	0,546 (157)
Maroc	37,3	74 (2018)	11,5	0,686 (121)
Oman	5,2	96 (2018)	3,1	0,813 (60)
Autorité palestinienne	4,9	98 (2020)	24,9	0,708 (115)
Qatar	2,9	93 (2017)	0,3	0,848 (45)
Arabie Saoudite	35,3	98 (2020)	7,4	0,854 (40)
Syrie	18,3	86 (2016)	10,6	0,567 (151)
Tunisie	11,9	79 (2014)	16,8	0,740 (95)
Émirats arabes unis	10,0	96 (2019)	3,4	0,890 (31)
Yémen	30,5	70 (2016)	13,6	0,470 (179)

Source : Données ouvertes de la Banque mondiale pour la population, la littératie (à l'exception de la Libye, la Syrie et le Yémen : countrymeters.info) et le chômage, Centre de données sur le développement humain du PNUD pour l'IDH

La région continue de faire face à des niveaux variables d'instabilité politique, de troubles sociaux et de conflits. Au cours de la période de référence, plusieurs économies ont connu une mobilisation sociale nouvelle ou persistante. Bien que chaque mouvement soit ancré dans son contexte national spécifique, des dénominateurs communs ont été observés au niveau régional, tels que les demandes de lutte contre la corruption, de soutien à la création d'emplois et au développement inclusif, de réforme des systèmes de prestation de services publics et d'amélioration de la transparence des gouvernements.

Les conflits persistants continuent d'avoir des effets dévastateurs sur le développement humain. Au Yémen, les estimations suggèrent que 15,6 millions de personnes sont tombées dans l'extrême pauvreté entre 2015 et 2021 (UNDP, 2021[14]). Les pays voisins restent vulnérables aux retombées : par exemple, le conflit syrien a fait 5,6 millions de réfugiés, dont 0,8 million au Liban et 0,7 million en Jordanie (UNHCR, 2022[15]). Avec le début de l'agression russe contre l'Ukraine, des perturbations supplémentaires sont susceptibles d'affecter les économies de la région MENA. Alors que 20 % de la population de la région MENA souffre déjà d'insécurité alimentaire aiguë, une augmentation de 90 % des prix mondiaux du blé, due à des perturbations et à des pénuries d'approvisionnement, est susceptible d'aggraver les pénuries alimentaires, ce qui pourrait déclencher des troubles sociaux (OCDE, 2022[16]).

La région MENA continue de faire face à d'importants défis dans le domaine de la gouvernance publique, causés notamment par des administrations publiques sous-performantes, des gouvernements inefficaces, des politiques et des services de qualité médiocre, ainsi qu'une intégrité fragile et un état de droit précaire (Tableau 3). Malgré les initiatives de réforme visant à rapprocher les services des citoyens (par exemple, les réformes de décentralisation en Jordanie, en Tunisie et au Maroc), l'insatisfaction persiste et les niveaux élevés de corruption sont toujours omniprésents. La Syrie, le Yémen, la Libye, l'Irak et le Liban souffrent d'une perception particulièrement négative de la corruption. Le mécontentement face à l'utilisation des ressources publiques et la lenteur des changements ont contribué à des manifestations

dans toute la région. L'incapacité des gouvernements à répondre aux besoins et aux attentes de leurs citoyens est illustrée par les faibles niveaux de satisfaction générale des citoyens à l'égard des performances du gouvernement, ce qui a conduit plus de 50 % des citoyens à penser que « l'économie est faible dans un système démocratique » et que leur pays a besoin « d'un dirigeant capable de contourner les règles » (Baromètre Arabe, 2022[17]).

Tableau 3. Indicateurs clés sur la gouvernance dans la région MENA, 2022

Fourchette d'environ -2,5 (faible) à 2,5 (forte) pour les performances en matière de gouvernance

	Indice de voix et de responsabilité (2021)	Indice d'efficacité des pouvoirs publics (2021)	Indice de la qualité de la réglementation (2021)	Indice de l'État de droit (2021)	Indice de contrôle de la corruption (2021)	Moyenne de tous les indicateurs
Algérie	-1,01	-0,62	-1,17	-0,82	-0,61	**-0,85**
Bahreïn	-1,50	0,72	0,85	0,47	0,17	**0,14**
Djibouti	-1,30	-0,80	-0,87	-1,01	-0,78	**-0,95**
Égypte	-1,51	-0,43	-0,51	-0,24	-0,68	**-0,67**
Irak	-0,96	-1,29	-1,11	-1,73	-1,25	**-1,27**
Jordanie	-0,80	0,23	0,15	0,21	0,05	**-0,03**
Koweït	-0,70	-0,04	0,17	0,26	-0,03	**-0,07**
Liban	-0,63	-1,29	-0,88	-1,07	-1,23	**-1,02**
Libye	-1,46	-1,72	-1,95	-1,78	-1,57	**-1,70**
Mauritanie	-0,76	-0,73	-1,06	-0,67	-0,82	**-0,81**
Maroc	-0,61	-0,07	-0,12	-0,25	-0,43	**-0,30**
Oman	-1,19	-0,12	0,33	0,41	0,09	**-0,10**
Autorité palestinienne	-1,11	-0,77	-0,02	-0,50	-0,74	**-0,63**
Qatar	-1,17	1,11	0,86	0,93	0,81	**0,51**
Arabie saoudite	-1,60	0,50	0,34	0,23	0,31	**-0,04**
Syrie	-1,92	-1,74	-1,63	-2,07	-1,78	**-1,83**
Tunisie	0,19	-0,17	-0,39	0,10	-0,23	**-0,10**
Émirats arabes unis	-1,19	1,40	1,01	0,83	1,18	**0,65**
Yémen	-1,68	-2,30	-2,01	-1,80	-1,65	**-1,89**
Moyenne dans la région MENA pour l'ensemble des économies	**-1,10**	**-0,43**	**-0,42**	**-0,45**	**-0,49**	**-0,58**

Source : (Banque Mondiale, 2022[18])

Les risques posés par le changement climatique dans toute la région MENA augmentent à un rythme alarmant, et ils auront inévitablement un impact sur la capacité de la région à atteindre un développement inclusif. Outre le climat relativement aride de la région, la mauvaise gestion politique et les conflits prolongés ont mis une pression significative sur les ressources et la biodiversité de la région, et ont aggravé la pénurie d'eau, l'épuisement et la dégradation des terres, ainsi que la pollution. Douze des dix-sept économies les plus soumises au stress hydrique sont situées dans la région MENA (OCDE, 2022[12]). Les températures excessivement élevées réduiront les zones habitables et fertiles, ce qui suscitera de vives inquiétudes quant à la viabilité des secteurs agricoles et augmentera les menaces pour la sécurité, notamment en raison des migrations liées aux conditions météorologiques et du risque de conflits liés aux ressources (OCDE, 2021[19]). Les pays exportateurs de pétrole sont également de plus en plus préoccupés par la viabilité environnementale et budgétaire de leurs économies basées sur les hydrocarbures. L'Arabie saoudite et les Émirats Arabes Unis, notamment, ont déployé des efforts pour réduire leur dépendance aux hydrocarbures et diversifier leurs économies, en encourageant l'entrepreneuriat dans les secteurs non pétroliers et en développant le tourisme et les pôles commerciaux. En attendant, la forte hausse des prix

du pétrole en 2022, après une baisse en 2021, devrait profiter aux soldes budgétaires des pays exportateurs de pétrole de la région MENA tout en causant préjudice aux pays importateurs, ce qui intensifiera l'hétérogénéité entre les économies de la région MENA (OCDE, 2022[16]).

Les pays importateurs de pétrole ont mis l'accent sur le soutien à l'inclusion sociale et le développement du secteur privé. Avec le soutien de la communauté internationale, la Tunisie et le Maroc mettent tous deux en œuvre des programmes d'inclusion sociale et financière pour la protection et la création d'emplois. De plus, les économies de la région (c'est-à-dire l'Algérie, Oman et les Émirats arabes unis) ont mis en œuvre des réformes visant à améliorer le climat des affaires, notamment en facilitant les investissements étrangers, en renforçant les politiques de gouvernance d'entreprise (comme en Tunisie) et en modernisant les cadres de lutte contre la corruption (comme en Algérie, au Maroc et au Liban). Bien que ces évolutions soient appréciables, des efforts de réforme supplémentaires sont fortement nécessaires dans plusieurs domaines politiques. La région reste l'une des moins intégrées au monde et sa participation aux chaînes de valeur mondiales se limite à un nombre restreint de secteurs (OCDE, 2022[20]). Les institutions régionales ont des capacités limitées et n'ont pas encore réussi à promouvoir efficacement la coopération, l'intégration et l'élaboration des politiques au niveau régional. Sur le plan environnemental, les pays importateurs de pétrole ainsi que les pays exportateurs sont tenus d'engager des réformes pour verdir leurs économies et limiter l'impact du changement climatique.

Les faiblesses structurelles accentuées par la crise et les défis qui en ont découlé ont remodelé les programmes politiques de la région et mis en évidence la nécessité de renforcer l'inclusion socio-économique et la résilience. Après que plusieurs pays ont mis en œuvre des mesures d'aide pour soutenir les ménages et les entreprises pendant la pandémie, la faisabilité des programmes de relance a été davantage affectée par l'agression de la Russie contre l'Ukraine, car des mesures d'urgence à court terme supplémentaires doivent être mises en place pour limiter l'insécurité alimentaire et le chômage, tandis que les réformes politiques structurelles tendent à être encore reportées.

Durant la période de référence, l'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement a continué à promouvoir et à soutenir les programmes de réforme nationaux par l'analyse, les échanges de politiques et le renforcement des capacités. L'Initiative a apporté un soutien fondamental aux réformes structurelles et a rapproché la région des normes internationales dans les domaines de la transparence, de la bonne gouvernance, de l'égalité femmes-hommes, de l'inclusion sociale, de l'autonomisation des jeunes, de l'intégration régionale (Encadré 1) et du dialogue public-privé, de l'autonomisation économique des femmes, du commerce et de l'investissement, du développement des PME, de l'intégrité des affaires et de la résilience économique. L'Initiative fonctionne selon une double approche de travail coordonné au niveau régional et de soutien aux réformes au niveau national. Les activités contribuent notamment à renforcer le dialogue régional et à encourager le partage des meilleures pratiques basées sur les normes de l'OCDE au sein de la région MENA et entre les économies de la région MENA et les pays de l'OCDE.

L'Initiative a également encouragé et soutenu les efforts de la région MENA pour saisir les opportunités d'un monde post-COVID-19 afin de faciliter une reprise inclusive et durable (Encadré 1). Dans l'ensemble, ces dynamiques mettent en exergue la pertinence de l'Initiative MENA-OCDE dans une période particulièrement difficile. Le dialogue politique, les activités d'apprentissage par les pairs et les résultats analytiques ont contribué à soutenir les partenaires de la région MENA dans ce contexte difficile. Ces activités resteront d'une importance cruciale alors que les gouvernements de la région luttent contre les dysfonctionnements socio-économiques sur leur chemin vers la reprise. Les gouvernements de la région MENA et de l'OCDE l'ont reconnu dans la déclaration ministérielle MENA-OCDE adoptée lors de la Conférence ministérielle MENA-OCDE en avril 2021. Ce document présente les progrès réalisés au sein des deux piliers de l'Initiative (à savoir le Programme de gouvernance et le Programme de compétitivité) au cours des quinze derniers mois et souligne les priorités futures.

Encadré 1. Les visions pour la relance et le soutien à l'intégration régionale

Le rapport « Visions pour la relance » est élaboré dans le cadre du projet « Réponse à la crise du COVID-19 et reprise dans la région MENA », financé par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Il vise à évaluer les engagements stratégiques et les capacités des gouvernements de la région MENA à mettre en œuvre des réformes de gouvernance. Il fera un bilan sur les développements les plus récents en matière de gestion publique et de réformes de la gouvernance dans la région, et analysera les bonnes pratiques, les facteurs clés de succès et les défis les plus fréquents, afin d'améliorer les capacités des sociétés et des économies de la région MENA à assurer une reprise et une croissance durables et inclusives. Sur la base des enseignements tirés des pays de l'OCDE et de la région MENA, il examinera comment les outils de gouvernance peuvent aider les gouvernements de la région MENA à atteindre quatre objectifs principaux : (1) une reprise et une croissance durable ; (2) une dépense efficiente des ressources publiques ; (3) une mise en œuvre efficace ; et (4) la promotion d'une société ouverte. Les considérations relatives au genre et à la jeunesse seront également prises en compte dans l'ensemble du rapport.

Le rapport contribuera aussi aux activités du Programme MENA-OCDE pour la gouvernance, notamment en fournissant des orientations stratégiques pour la mise en œuvre de son mandat pour la période 2021-2025.

Le rapport du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité intitulée « Traverser la crise du COVID-19 et préparer l'avenir, la reprise dans la région MENA » examine les modèles et les défis de l'intégration dans la région euro-méditerranéenne. Il prépare le terrain avec des données actualisées sur la situation politique, économique, sociale et environnementale de la région MENA, et explore les considérations politiques selon six dimensions, soit le développement économique et l'emploi ; l'enseignement supérieur et la recherche ; les affaires sociales ; l'eau, l'environnement et l'économie bleue ; le transport et le développement urbain ; l'énergie et les mesures climatiques.

À l'avenir, le programme MENA-OCDE pour la compétitivité entreprendra également une analyse sur « La géographie des chaînes d'approvisionnement, COVID-19, les chocs mondiaux et la région MENA », qui vise à analyser l'impact de la crise de COVID-19 sur les chaînes de valeur mondiales (CVM) dans la région MENA, et à déterminer si et comment d'éventuels développements dans la géographie des CVM, dans le contexte de l'après-pandémie, peuvent présenter des opportunités de diversification industrielle et de croissance pour la région MENA, notamment en misant sur l'utilisation des technologies numériques et la transition verte.

La Conférence ministérielle MENA-OCDE de 2021 (Encadré 2) a assuré une bonne gestion et réaffirmé l'importance de l'Initiative MENA-OCDE en tant que vecteur et plate-forme de soutien à la réforme des politiques, en réinscrivant les principaux domaines prioritaires de travail dans un cinquième mandat 2021-2025. Par ailleurs, les Amis de la région MENA se sont réunis en mai 2022 pour réfléchir à l'élaboration du nouveau programme stratégique de l'OCDE avec l'Afrique et pour préparer la prochaine réunion du groupe de direction de l'Initiative MENA-OCDE.

L'Initiative a également soutenu la participation des économies de la région MENA à la réunion du Conseil ministériel de l'OCDE, organisée en juin 2022. Les délégations marocaine et égyptienne ont été invitées à contribuer aux discussions sur la promotion des politiques visant à soutenir les jeunes et la transition verte ; les leçons tirées de la pandémie pour informer les politiques futures de prévention et de préparation, ainsi que pour renforcer les liens entre le commerce et la viabilité environnementale.

Encadré 2. La Conférence ministérielle et les forums MENA-OCDE

La Conférence ministérielle MENA-OCDE de 2021 a réuni plus de 200 participants de haut niveau issus de 38 économies (24 États membres de l'OCDE et 14 économies de la région MENA), dont 15 ministres. La Conférence a bénéficié d'une participation sans précédent, avec des discours d'ouverture du ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et du Commissaire européen chargé de la politique de voisinage et de l'élargissement, et la participation des ministres de la plupart des économies de la région MENA, ainsi que de ministres et de hauts fonctionnaires des pays membres de l'OCDE.

Le Forum MENA-OCDE pour la gouvernance et le Sommet MENA-OCDE Gouvernements-Entreprises qui ont précédé la Conférence ministérielle ont réunis plus de 800 délégués, dont des ministres, des ambassadeurs ainsi que des représentants de la société civile, des associations d'entreprises et des organisations régionales et internationales, contribuant ainsi à une discussion inclusive et animée. Le Forum pour la gouvernance s'est concentré sur trois actions stratégiques principales que les gouvernements et les administrations publiques de la région MENA doivent adopter pour garantir une relance réussie pour tous, y compris les plus vulnérables, en s'engageant mieux, en prenant de meilleures décisions et en dépensant mieux. Le Sommet Gouvernements-Entreprises a fourni une plate-forme multipartite, proposant des mesures pour concevoir un nouveau modèle économique axé sur l'intégration économique, la transition verte et numérique, ainsi que l'autonomisation économique des jeunes et pour sortir de l'informalité afin de renforcer la résilience sociale.

Priorités pour le mandat 2021-2025 : résultats de la Conférence ministérielle

Les discussions ministérielles se sont portées sur une vision de la reprise, sur la résolution des problèmes structurels et sur le renforcement de la résilience des économies et des sociétés de la région MENA. Elles ont débouché sur un fort consensus selon lequel les principaux piliers de la reprise sont des politiques centrées sur les personnes et un nouveau modèle de croissance pour la région afin d'attirer des investissements de qualité.

Les participants ont partagé des messages clés, qui inspireront les orientations stratégiques de l'Initiative pour soutenir multilatéralement et bilatéralement les efforts visant à promouvoir une reprise forte et inclusive, comme le prévoit la Déclaration MENA-OCDE.

a. Placer l'intégration économique régionale au cœur du modèle de croissance économique post-COVID-19 pour assurer un climat commercial et d'investissement solide, ainsi que pour promouvoir la connectivité et la participation des économies de la région MENA aux chaînes de valeur mondiale.

b. Promouvoir des gouvernements et des administrations publiques efficaces et réactifs en s'efforçant de mieux s'engager, de prendre de meilleures décisions et de mieux dépenser garantira une reprise plus forte et plus résiliente.

c. Débloquer le potentiel des populations de la région, notamment les femmes et les jeunes, en promouvant et en facilitant leur participation dans les sphères publiques et économiques.

d. Soutenir le développement du secteur privé, spécifiquement les PME et l'entrepreneuriat, afin de créer des emplois de qualité pour l'avenir, en accordant une attention particulière à l'intégration des activités informelles dans l'économie formelle.

e. Renforcer la transparence, l'intégrité et la responsabilité grâce à des gouvernements plus ouverts, à un État de droit plus fort et à des efforts plus courageux dans la lutte contre la corruption afin de rétablir la confiance dans les institutions publiques et privées, et de réussir à convertir les plans de relance en résultats.

f. Intégrer le verdissement de l'économie dans le programme de réforme.

g. Investir dans l'innovation et la transformation numérique du secteur public pour renforcer la préparation aux chocs, la résilience et la croissance inclusive.

h. Étant donné que les conflits prolongés continuent d'avoir un impact dévastateur sur les sociétés de la région, avec des retombées sur leurs voisins et de graves retards en matière de développement, il est important d'impliquer les économies fragiles et affectées par les conflits dans le processus régional MENA-OCDE.

Programme MENA-OCDE pour la compétitivité

Le Programme MENA-OCDE pour la compétitivité est l'un des deux piliers de l'Initiative MENA-OCDE pour la gouvernance et la compétitivité à l'appui du développement. L'objectif du Programme est de contribuer à la mise en place d'économies inclusives, durables et compétitives dans la région. Il soutient les réformes visant à mobiliser l'investissement, le développement du secteur privé et l'entrepreneuriat en tant que forces motrices de la croissance inclusive et de l'emploi, en accordant une attention particulière à l'intégration économique des jeunes et des femmes de la région, qui sont de mieux en mieux formés. Le programme s'attache, dans l'ensemble de la région MENA, à soutenir les pays qui poursuivent les objectifs politiques suivants :

i. Stimuler l'investissement en améliorant le climat d'investissement et en renforçant l'intégration commerciale régionale et mondiale ;

ii. Encourager la participation des femmes à tous les niveaux de l'économie et de la société ;

iii. Promouvoir les start-ups et le développement des PME comme moteur de la création d'emplois décents et d'une croissance inclusive et durable ;

iv. Renforcer le dialogue public-privé sur les politiques de compétitivité entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile ;

v. Renforcer l'intégrité des entreprises et réduire la corruption ;

vi. Impliquer les secteurs public et privé pour soutenir le renforcement de la résilience économique dans les contextes fragiles.

Les activités et événements régionaux du Programme sont étroitement liés aux comités pertinents de l'OCDE et visent à amener progressivement la région MENA à se conformer aux normes et aux bonnes pratiques de l'OCDE. Elle bénéficie d'une étroite collaboration avec les directions de l'OCDE afin d'assurer une coordination de fond et de tirer profit de leur expertise dans les activités du programme régional. Le leadership continu des coprésidents, l'un de la région MENA et l'autre de l'OCDE — actuellement la Tunisie et l'Union européenne — facilitent l'appropriation mutuelle, le partenariat et l'engagement réciproque des économies MENA et des membres de l'OCDE. Le Programme met en œuvre son approche régionale en fournissant une plate-forme pour un dialogue ouvert sur les politiques, une analyse rigoureuse des politiques et des conseils et recommandations techniques ciblés à travers un certain nombre de groupes de travail régionaux et de réseaux de politiques :

i. Le Groupe de travail MENA-OCDE sur l'investissement et le commerce (GT1) qui est aligné sur les travaux menés par le Comité de l'investissement de l'OCDE, le Groupe de travail de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises et le Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques des investissements internationaux.

ii. Le Groupe de travail MENA-OCDE sur les politiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat (GT2), aligné sur les travaux menés par le Groupe d'action de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat (GTPMEE) et le Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat de l'OCDE (CIIE).

iii. Réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires (MOBIN), aligné sur les travaux menés par le Groupe de travail sur la corruption dans le cadre des transactions commerciales internationales.

iv. Le Forum MENA-OCDE pour l'autonomisation économique des femmes (FAEF), aligné sur l'Initiative de l'OCDE pour l'égalité des genres.

v. Le Groupe d'action sur la résilience économique (ERTF), aligné sur les travaux menés dans le cadre du Comité d'aide au développement (CAD) et en particulier du Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF).

vi. Le Conseil consultatif MENA-OCDE des affaires (BAB), aligné sur l'approche du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et, en fonction de son orientation, sur les travaux pertinents de l'OCDE, notamment en matière de transition écologique et transformation numérique.

vii. Le programme met également en œuvre des projets à l'échelle régionale, tels que le Programme EU-OCDE sur la promotion de l'investissement en Méditerranée (Encadré 3).

Encadré 3. Le Programme EU-OCDE sur la promotion de l'investissement en Méditerranée

La phase II du Programme UE-OCDE sur l'investissement en Méditerranée vise à soutenir les réformes du climat d'investissement afin de favoriser la croissance durable et la création d'emplois décents dans le sud de la Méditerranée. La mise en œuvre du Programme s'étale sur une période de quatre ans, de 2020 à 2024. En travaillant en collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires en Algérie, Autorité palestinienne, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc et Tunisie, le Programme :

- Fournit des conseils ciblés en matière de politiques et de renforcement des capacités pour la conception et la mise en œuvre des politiques d'investissement ;
- Facilite les dialogues public-privé sur les réformes du climat d'investissement dans les secteurs prioritaires ;
- Soutient le suivi et l'évaluation des réformes pour mesurer leur réussite.

Le programme s'inspire du premier Programme EU-OCDE sur la promotion de l'investissement en Méditerranée. Il s'appuie sur l'expertise technique de l'OCDE et sur les outils et les normes internationaux développés par les experts en investissement de l'OCDE, ainsi que sur le réseau régional et les connaissances du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité. Mis en œuvre conjointement par la Division du Moyen-Orient et de l'Afrique de la Direction des relations mondiales et de la coopération, et la Division de l'investissement de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE, le Programme bénéficie également de la coopération avec l'Organisation internationale du travail et le Centre du commerce international.

Outre la dimension régionale, le Programme a nettement renforcé son travail au niveau national et a poursuivi la mise en œuvre efficace de programmes et de projets spécifiques à chaque pays au cours de la période de référence, à savoir :

i. Le Programme-pays Égypte vise à contribuer à la conception et à la mise en œuvre de réformes structurelles pour relever les principaux défis économiques de l'Égypte et à aider le pays à mieux se conformer aux normes de l'OCDE et à servir d'orientation pour la mise en œuvre de la Vision 2030 de l'Égypte. Le Programme-pays s'articule autour de cinq piliers : croissance économique inclusive et durable ; innovation et transformation numérique ; gouvernance et lutte contre la corruption ; statistiques ; et développement durable. À ce titre, il couvre un éventail de domaines d'action plus large que ceux couverts par le Programme MENA-OCDE pour la compétitivité et s'articule autour de 35 projets. Les travaux réalisés dans le cadre du PCE bénéficieront de l'expertise du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité en ce qui concerne les PME et la formalisation des petites entreprises, l'autonomisation

économique des femmes et la révision des statistiques sur le genre, le développement de la zone économique du canal de Suez et l'intégrité des affaires.

ii. Le Programme-pays Maroc (PPM) s'inscrit dans le cadre d'un partenariat de longue date entre le Maroc et l'OCDE depuis 2005 et vise à promouvoir de meilleures politiques de développement économique et social en tirant parti de la méthodologie, des outils et des meilleures pratiques de l'OCDE. Cette forme avancée de coopération bénéficie d'un programme en deux phases : la première, mise en œuvre entre 2015 et 2018, et la seconde s'étalant sur la période 2020-2024. Le PPM couvre un large éventail de domaines d'action structurés autour de quatre piliers, en l'occurrence : la gouvernance publique, l'intégrité et la lutte contre la corruption ; la croissance économique et l'investissement ; l'autonomisation économique et l'éducation des femmes ; et le développement territorial. Il s'appuiera sur l'expertise du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité en ce qui concerne l'intégrité des affaires, l'autonomisation économique des femmes et les politiques d'investissement (notamment en matière d'Investissement direct étranger et de chaînes de valeur mondiales).

iii. L'Initiative Siemens pour l'intégrité visant à soutenir des conditions de marché équitables pour la compétitivité et l'intégrité des affaires, notamment en Algérie et en Arabie saoudite, a pour but de soutenir les réformes dans les domaines de la lutte contre la corruption et de la concurrence loyale en promouvant les normes internationales et en adoptant une approche multipartite. En créant une communauté d'action collective, cette plate-forme de dialogue facilite le développement de coalitions contre la corruption afin de renforcer l'intégrité des affaires dans des secteurs économiques stratégiques particulièrement exposés aux risques de corruption. Par ailleurs, l'OCDE fournira aux décideurs politiques des recommandations ciblées et réalisables en vue d'améliorer le cadre institutionnel et de renforcer les capacités des organismes chargés de l'application des lois. Ce travail fournira des données précieuses au Programme de compétitivité MENA-OCDE, en particulier au Réseau d'intégrité des affaires.

iv. Le projet UE-OCDE pour la promotion du dialogue public-privé en Libye et le projet UE-OCDE pour la promotion de la résilience économique au Yémen offrent l'occasion d'adapter les outils et les bonnes pratiques de l'OCDE dans un contexte de résilience économique indispensable, en partenariat avec des partenaires internationaux. En Libye, un dialogue économique et social actif entre les acteurs publics et privés de la Libye contribue à l'adoption des politiques de transformation économique nécessaires qui peuvent mener à la reprise post-conflit et à la diversification de l'économie libyenne. Au Yémen, le renforcement de la résilience socio-économique visant à créer les conditions d'une croissance économique viable et au développement du secteur privé se traduit par des actions politiques ciblées et le renforcement des capacités des institutions économiques centrales, l'optimisation de la collecte et de l'analyse des données, ainsi que l'amélioration de la coordination des donateurs. Les résultats et les connaissances acquises apportent une contribution importante au Programme MENA-OCDE pour la compétitivité, en particulier au Groupe d'action sur la résilience.

Le Comité des relations extérieures de l'OCDE a joué un rôle crucial en fournissant des orientations stratégiques au Programme MENA-OCDE pour la compétitivité afin de garantir que l'expertise de l'OCDE est exploitée de la manière la plus pertinente pour soutenir les objectifs de la Stratégie de relations mondiales de l'OCDE, y compris par la réalisation d'activités régionales et spécifiques à chaque pays. Au cours de la période de référence, la Direction des relations mondiales et de la coopération (GRC) a fourni en temps voulu des informations actualisées sur le programme de travail.

En outre, le Comité des relations extérieures a approuvé la création du Centre de l'OCDE à Istanbul afin de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de relations mondiales de l'OCDE (Encadré 4). Ce centre soutient tous les programmes régionaux de l'OCDE, y compris le Programme MENA-OCDE pour la compétitivité, en renforçant la coopération avec les pays partenaires. Grâce à l'analyse technique des

politiques, au dialogue des politiques et aux activités de renforcement des capacités, le Centre encourage la collaboration régionale conformément aux normes, aux instruments et aux bonnes pratiques de l'OCDE.

Encadré 4. Le Centre de l'OCDE d'Istanbul

L'OCDE aspire à collaborer avec tous les pays intéressés par le partage des connaissances et de l'expertise, la promotion des réformes, ainsi que la contribution et l'adhésion aux normes de l'OCDE. L'Organisation souhaite que ses normes et ses meilleures pratiques servent de référence pour l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale afin de favoriser la croissance économique et le bien-être, et d'établir un terrain de jeu mondial équitable. Cela implique une coopération avec les pays partenaires afin de diffuser et de mettre en œuvre les outils de l'OCDE. Cette coopération, à son tour, peut mener au développement et à l'amélioration des outils grâce à une participation plus importante des partenaires au processus d'élaboration des normes de l'Organisation.

Le Centre de l'OCDE d'Istanbul est appelé à jouer un rôle crucial pour soutenir cette coopération, en renforçant la collaboration horizontale et les synergies entre les différentes régions du monde. À la suite de la pandémie de COVID-19, l'OCDE s'est engagée à favoriser une reprise durable et inclusive dans les pays membres ainsi qu'au niveau mondial dans les pays émergents et en développement.

L'impact économique de la guerre en Ukraine dans le monde entier, et plus particulièrement en Eurasie, en Europe du Sud-Est et dans la région MENA, nécessite également des réponses politiques adéquates, que l'OCDE peut faciliter. Grâce à sa Stratégie des relations mondiales, l'OCDE envisage de favoriser la coopération internationale, notamment dans les domaines d'action cruciaux pour la résilience économique et sociale. Pour cela, le Centre d'Istanbul encouragera une réflexion à long terme avec ses partenaires afin de concevoir des approches communes, et ce, dans le but de répondre aux défis pressants et de donner des réponses efficaces en matière de politiques et de renforcement des capacités. Dans cette optique, et en tenant compte des priorités des programmes régionaux, le programme de travail du Centre sera concentré sur les domaines politiques suivants : ¬ Le changement climatique ¬ L'égalité femmes-hommes ¬ Le climat des affaires ¬ Le développement du secteur privé et l'informalité ¬ La connectivité ¬ L'économie numérique

Le Centre accueille plusieurs activités régionales du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité, notamment le Conseil consultatif MENA-OCDE des affaires (BAB), qui s'est tenu en juin 2022.

Le Programme s'est activement engagé et a coopéré avec des partenaires de développement multilatéraux internationaux et régionaux pour la mise en œuvre d'activités régionales et spécifiques aux pays menant à des mécanismes et à des accords de coopération structurés (voir l'annexe A pour plus d'informations). Cette coordination et cette collaboration régulières visent à renforcer les synergies en inspirant les réformes politiques dans les économies de la région MENA. Elles visent également à garantir que la mise en œuvre des activités et des recommandations de politiques soit adaptée au contexte spécifique des pays ciblés. Cet effort a mis en évidence le rôle fédérateur du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité et son positionnement en tant que plate-forme pour le dialogue et la coordination entre les différentes parties prenantes. À ce titre, et parallèlement à cette coordination avec les partenaires de développement, le Programme a également assuré, le cas échéant, l'engagement systémique d'autres parties prenantes telles que les représentants du secteur privé, de la société civile et des universités.

Le contexte général de la pandémie de COVID-19 a entraîné des répercussions sur les réalités économiques et sociales mondiales et régionales. Ainsi, les priorités et le programme de travail du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité ont été affectés par cette crise, y compris au cours de la période 2021-2022. D'ailleurs, le Programme a rapidement fourni une analyse des incidences de la crise du COVID-19 sur les économies de la région MENA et lui a apporté son soutien pour identifier les réponses adaptées des politiques. Les restrictions de voyage au niveau mondial et d'autres mesures d'endiguement ont également entraîné des conséquences importantes sur la réalisation des activités du Programme. De ce fait, il s'est plus essentiellement appuyé sur des consultations et des réunions virtuelles.

Activités et résultats dans les domaines de politiques ciblés

A. Autonomisation économique des femmes

L'autonomisation économique des femmes — en leur permettant, par exemple, de participer, de contribuer et de tirer profit des processus de croissance durables — augmente la productivité et réduit la pauvreté. Elle contribue ainsi à créer des sociétés plus résilientes et plus inclusives. Les pays de la région MENA ont intensifié leurs efforts en matière de réformes et de politiques, ce qui a permis de réduire les écarts entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'éducation. Cependant, dans toute la région MENA, les cadres juridiques, les normes sociales et les pratiques discriminatoires continuent de limiter l'accès des femmes aux opportunités économiques. Par conséquent, le taux de participation des femmes au marché du travail est le plus bas au monde, avec une moyenne de 20 % dans la région contre 50 % au niveau mondial en 2019 (Banque mondiale, 2022).

Le Programme soutient les efforts de réforme des économies de la région MENA, dans la perspective d'adopter des réformes juridiques et des politiques en faveur de la participation des femmes à l'économie, conformément aux normes et aux instruments juridiques de l'OCDE (**Recommandation de 2013 du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation et d'emploi**).

Le **Programme MENA-OCDE pour la compétitivité** aborde ces défis à travers des **dialogues politiques** visant à promouvoir l'apprentissage par les pairs et le partage des bonnes pratiques au niveau régional, ainsi que par des **conseils stratégiques adaptés** à chaque pays pour :

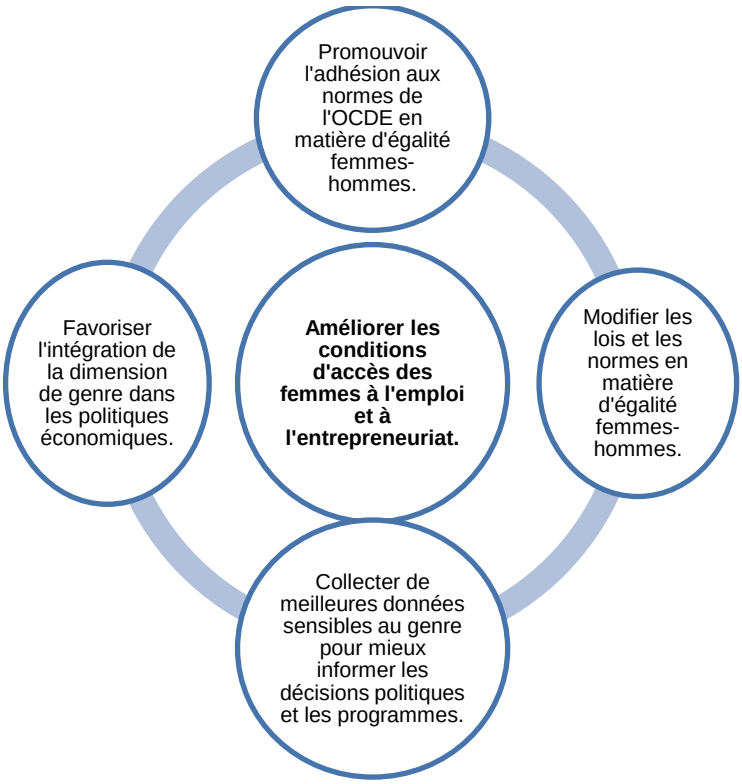

Approche

Les activités liées à l'égalité femmes-hommes soutiennent les pays de la région MENA aux niveaux régional et national afin de répondre aux besoins et aux priorités de développement de la région MENA, tout en tenant compte de sa diversité :

- Le **Forum sur l'autonomisation économique des femmes (FAEF)**, lancé en 2017 et coprésidé par la Suède et l'Égypte, est une **plate-forme régionale de dialogue politique** qui joue un rôle clé dans le soutien aux discussions politiques et l'établissement des priorités en matière de réformes visant à faciliter l'accès des femmes aux opportunités économiques dans l'ensemble de la région MENA.
- Des projets et des contributions spécifiques à chaque pays ont été menés dans le cadre de cet axe de travail, notamment dans le cadre des programmes-pays du Maroc et de l'Égypte.

Activités 2021-2022

Activités régionales

Le Programme de travail du FAEF s'est concentré sur la transformation numérique avec le lancement d'une série de dialogues sur « l'autonomisation économique des femmes et la numérisation des économies MENA » : chaque dialogue a donné lieu à la publication d'une note politique. Les 3 dialogues suivants ont été organisés au cours de la période 2021-2022 :

- « **Les politiques de développement de compétences sensibles au genre dans la région MENA** : **Développer les compétences numériques des filles dans le monde post-COVID-19** », 5 juillet 2021 (virtuel). L'événement a rassemblé plus de 200 participants venus de 13 pays de la région MENA et de 26 pays de l'OCDE. Les participants ont abordé le sujet des différences entre les femmes et les hommes dans les résultats du Programme PISA pour la région MENA. Ces résultats ont démontré que, si les filles dans les économies de la région MENA obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dans deux compétences numériques essentielles, elles restent sous-représentées dans les carrières STIM. En se basant sur ces données, des conversations se sont développées autour d'initiatives spécifiques visant à développer les compétences numériques des filles, telles que « Elle est pour un avenir numérique ». Il s'agit d'une initiative lancée par le ministère égyptien de la Planification et du Développement économique en collaboration avec le PNUD pour former les femmes des universités et du secteur public aux compétences numériques et informatiques.
- « **Comment encourager l'entrepreneuriat féminin dans le secteur numérique de la région MENA ? Obstacles et facteurs de réussite** » coorganisé avec l'ONUDI, 18 novembre 2021 (virtuel). La réunion a présenté les résultats de l'étude de l'ONUDI sur « L'accès des femmes entrepreneurs dans le secteur manufacturier aux technologies de l'information et de la communication et leurs usages ». Ces résultats ont été complétés par les discussions de la deuxième session qui a présenté des recommandations et des initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes dans le secteur numérique.
- Dans le cadre de la 66e session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme (CSW), le **troisième dialogue,** coorganisé avec le Maroc en mars 2022, a abordé le thème « **Faire du numérique un outil de promotion de l'emploi des femmes dans la région MENA** ». Parmi les intervenants de haut niveau figuraient le ministre égyptien de la Planification et du Développement économique, ainsi que les ministres français et marocain chargés de la condition féminine. Les participants ont discuté de l'utilisation appropriée des nouvelles technologies pour promouvoir l'accès des femmes à l'emploi et créer des environnements de travail respectueux de l'égalité femmes-hommes.

Activités spécifiques à chaque pays

Les **programmes-pays du Maroc et de l'Égypte** comprennent des projets spécifiques au genre. Ces programmes nationaux effectuent le travail régional sur le genre et débouchent sur des conseils et des recommandations politiques approfondis guidant la conception et la mise en œuvre de stratégies, de plans d'action et de réformes visant à soutenir l'autonomisation économique des femmes. Au Maroc comme en Égypte, le programme a soutenu l'amélioration des statistiques et des données sensibles au genre qui sont essentielles pour informer les politiques visant à accroître la participation des femmes au marché du travail et faciliter leur accès aux opportunités économiques. Les activités spécifiques pour la période 2021-2022 comprenaient :

1. **Les consultations** avec la Direction chargée de la condition féminine au sein du ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille au Maroc, la société civile, le secteur privé et les différentes institutions publiques chargés de l'autonomisation économique des femmes au Maroc.
2. Le processus de suivi de la conformité par le Maroc de la **Recommandation de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat**.
3. L'apport d'un soutien spécifique au Maroc dans le processus de suivi **avec le Rapport non officiel 2022 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) soumis par le Comité CEDAW.**
4. **Les consultations** avec l'Office marocain des statistiques sur les données sensibles au genre.
5. **Les ateliers de renforcement des capacités** sur la collecte, l'utilisation et la diffusion des données sensibles aux genres.
6. La préparation d'une note conceptuelle soumise aux autorités égyptiennes pour soutenir l'autonomisation économique des femmes en Égypte.
7. **Les consultations avec les autorités égyptiennes et les parties prenantes** qui œuvrent pour la promotion de l'autonomisation économique des femmes.

Contributions aux initiatives et aux activités multilatérales

Le programme s'est également associé aux efforts multilatéraux de sensibilisation à l'autonomisation économique des femmes dans la région MENA en participant à plusieurs dialogues politiques, notamment :

1. Le dialogue d'ONU Femmes sur « l'autonomisation économique des femmes dans l'Autorité palestinienne » en mars 2022 (virtuel)
2. Le dialogue UE-Ligue des États arabes sur « l'autonomisation économique des femmes et le changement climatique » en avril 2022 (virtuel)
3. Le dialogue régional de l'UpM sur « l'autonomisation des femmes » en mai 2022 (virtuel), au cours duquel l'OCDE a contribué à la déclaration de l'UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société
4. L'événement technique de l'Institut européen de la Méditerranée – Forum Euromed des jeunes chercheurs sur « l'inclusion des jeunes et des femmes sur le marché du travail – défis et perspectives pour la région méditerranéenne » à Rabat en juin 2022
5. Le Forum des femmes entrepreneurs UpM-ONUDI sur « Les financements à l'appui de l'égalité femmes-hommes pour débloquer le potentiel entrepreneurial des femmes dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord »,à Barcelone en juillet 2022
6. Égypte – La réunion du Forum de coopération internationale sur « l'autonomisation des femmes et le changement climatique » au Caire en septembre 2022
7. La Conférence ministérielle de l'UpM sur la place des femmes dans la société à Madrid en octobre 2022

Résultats et réalisations

La récente série de dialogues menés par le FAEF a contribué à des discussions et sensibilisé sur les obstacles à l'inclusion numérique des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord :

- Les discussions et les données diffusées par le FAEF ont mis en évidence les écarts entre les femmes et les hommes, les obstacles à l'inclusion numérique des femmes ainsi que le faible taux d'inscription des femmes dans les études et les carrières dans les domaines des STIM. Elles ont

mis en exergue l'insuffisance des compétences numériques et l'accès limité aux outils numériques pour les femmes entrepreneurs rurales et peu qualifiées dans la région MENA. En outre, les présentations ont également mis en évidence les obstacles traditionnels auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs, tels que le manque d'accès au financement, qui s'étend également au secteur numérique et concerne toutes les femmes entrepreneurs.

- Les discussions ont également attiré l'attention sur les actions politiques nécessaires pour faire du numérique un vecteur d'autonomisation économique des femmes plutôt qu'un outil qui renforce les écarts d'inégalité. En effet, l'accès plus large des hommes aux technologies expose les femmes au risque d'être encore plus en retard sur les plans économique et social. Cette situation, combinée aux risques de perte d'emploi dus à l'automatisation et à l'impact négatif éventuel des vides juridiques en matière de télétravail, inquiète les experts et les défenseurs des droits des femmes.

Le FAEF a contribué à fournir des recommandations concrètes et des bonnes pratiques pour informer les politiques à l'appui de l'inclusion numérique des femmes :

- Les discussions sur le développement des compétences numériques des filles ont permis d'identifier la nécessité de passer de l'éducation aux politiques de l'emploi afin de créer de réelles opportunités d'intégration des femmes sur le marché du travail numérique dans la région MENA. La protection des perspectives d'emploi et de revenus des femmes nécessite une mise à niveau de leurs compétences afin qu'elles puissent profiter des nouvelles opportunités en évolution créées par la révolution numérique en cours.
- D'autres recommandations politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans le secteur numérique se sont concentrées sur l'intégration d'une approche croisée pour soutenir à la fois les femmes hautement qualifiées et les femmes moins qualifiées. Elles ont mis l'accent sur l'utilisation de la technologie pour éliminer les obstacles traditionnels liés au genre qui limitent la participation des femmes à l'économie et sur le renforcement des liens entre les compétences numériques et l'entrepreneuriat.

Les activités menées aux niveaux régional et national ont sensibilisé aux normes et aux outils de l'OCDE visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans la région MENA :

- Au cours du premier dialogue sur l'éducation et le développement des compétences sensibles au genre pour les femmes, l'OCDE a présenté les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) dans la région MENA. Il a par la suite proposé des recommandations politiques pour réduire les écarts entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'éducation.
- L'OCDE a présenté des données sur la participation des femmes à la population active dans la région MENA lors du dialogue sur l'entrepreneuriat féminin.
- Dans le cadre du Programme-pays Maroc, l'OCDE a continué de soutenir l'engagement du Maroc en faveur de l'autonomisation économique des femmes par le biais du processus de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat.
- L'OCDE a soutenu activement la consolidation des capacités du Maroc en matière de statistiques et l'échange des bonnes pratiques entre les experts de l'OCDE, les organisations internationales, d'autres instituts nationaux de statistique et leurs homologues marocains.
- L'OCDE a défini des activités concrètes pour soutenir l'autonomisation économique des femmes en Égypte, notamment une analyse des statistiques sensibles à la dimension de genre dans le cadre du Programme-pays Égypte.

Les partenariats et la collaboration multilatérale ont été renforcés pour assurer un apprentissage mutuel :

- Le dialogue mené conjointement avec l'ONUDI a été guidé par des consultations antérieures sur le programme de travail du FAEF en matière de transformations numériques et d'entrepreneuriat féminin.
- L'OCDE a encouragé la collaboration avec ONU Femmes à travers la participation de celle-ci à des consultations dans le cadre des Programmes-pays d'Égypte et du Maroc.
- Le programme a continué à collaborer avec l'UpM sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes en participant à leurs événements et en apportant leurs contributions à la déclaration de l'UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société.

Les dialogues régionaux sur l'autonomisation économique des femmes ont plaidé en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans les politiques de relance économique postpandémiques :

- Les dialogues régionaux ont profité du contexte de la période postpandémique pour mettre en évidence les synergies entre l'intégration de la dimension de genre dans les politiques numériques et la reprise économique dans la région. Les données diffusées au cours des discussions ont mis en exergue comment les TIC et les outils numériques ont ouvert de nouvelles voies pour améliorer l'accès des femmes aux opportunités économiques dans la région MENA. Les principaux résultats des discussions suggèrent que la part des femmes dans les professions libérales et techniques devrait doubler d'ici 2030 grâce à la numérisation des économies de la région MENA. Par conséquent, profiter de cette dynamique en mettant en œuvre des changements de politiques et des investissements pour réduire les obstacles à l'inclusion numérique des femmes et à l'entrepreneuriat pourrait stimuler la contribution des femmes à la reprise économique.

Les économies de la région MENA ont adopté de nouvelles politiques en faveur de l'autonomisation économique des femmes :

- Conformément à la recommandation de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat[2], le Maroc a inclus dans son nouveau modèle de développement un certain nombre d'actions visant à développer davantage les politiques en faveur de la famille et à renforcer l'accès aux établissements préscolaires et aux services de garde d'enfants.

[2] OCDE (2017), Recommandation de 2013 du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation et d'emploi, Publications de l'OCDE, Paris, https://www.oecd-ilibrary.org/fr/employment/recommandation-de-2013-du-conseil-de-l-ocde-sur-l-egalite-hommes-femmes-en-matiere-d-education-d-emploi-et-d-entrepreneuriat_9789264279407-fr.

B. Investissement et commerce

Il est important de promouvoir le commerce et l'investissement dans de nombreuses économies de la région MENA qui souhaitent renforcer leur position en tant que passerelle vers les marchés africains, européens et asiatiques. Alors que les gouvernements de la région avaient mis en place des réformes ambitieuses en vue d'améliorer le climat **d'investissement et attirer les investissements directs étrangers (IDE)**, les défis structurels liés à la connectivité, le manque de compétitivité du secteur privé et les politiques commerciales inadéquates continuent de freiner l'investissement et la participation aux chaînes de valeur mondiales. La pandémie de COVID-19 a diminué davantage les flux d'IDE déjà faibles vers la région et a réduit les exportations à leur niveau le plus bas depuis plus d'une décennie. De nouvelles réformes sont maintenant nécessaires pour attirer plus d'investissements directs étrangers (IDE) et garantir que l'investissement contribue à la reprise économique postpandémique en offrant de nouvelles opportunités économiques et de création d'emplois dans la région.

Le programme soutient les efforts de réforme des économies de la région MENA, en redéfinissant les stratégies en matière d'échanges et d'investissement, en renforçant la cohérence et l'harmonisation des politiques, et en promouvant une meilleure intégration à tous les niveaux afin de soutenir la croissance inclusive et l'intégration régionale. L'OCDE soutient les efforts actuels visant à développer des politiques commerciales et d'investissement saines dans la région MENA par le biais d'un **dialogue régional sur les politiques**, en s'appuyant sur **les travaux analytiques de l'OCDE** et en mettant l'accent sur :

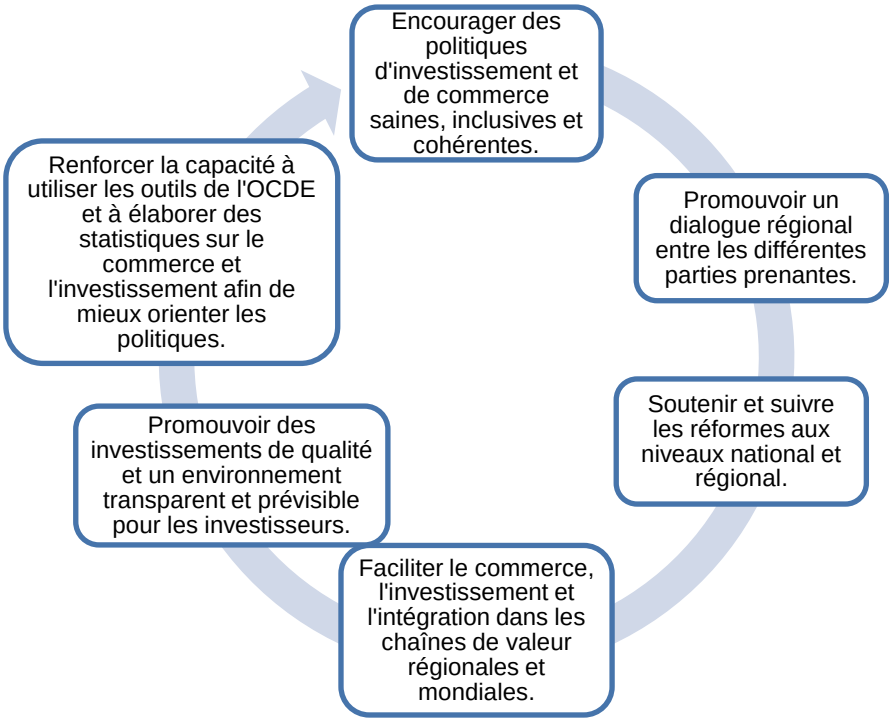

Approche

Le **Groupe de travail MENA-OCDE sur l'investissement et le commerce,** co-présidé par le Japon et la Jordanie, a apporté une contribution importante à la **promotion du dialogue et de l'analyse des politiques sur les interconnexions entre le commerce et l'investissement** dans les économies de la région MENA. S'appuyant sur les outils politiques et statistiques pertinents de l'OCDE, le Groupe de travail MENA-OCDE sur l'investissement et le commerce a donné des orientations politiques pour maximiser les synergies entre le commerce et l'investissement, ainsi que des recommandations pour renforcer la mise en œuvre et l'évaluation des réformes.

Une analyse régionale et un projet régional axés sur des actions sectorielles et spécifiques aux pays ont été mis en œuvre en 2021-2022 dans le cadre de ce domaine d'action.

Activités 2021-2022

Activités régionales

Le rapport conjoint UpM-OCDE « Traverser la crise du COVID-19 et préparer l'avenir : Reprise dans la région MENA », publié en juillet 2022 à travers une analyse régionale, s'est concentré sur l'évaluation de l'impact des perturbations des chaînes de valeur causées par la pandémie.

La réunion annuelle du Groupe de travail MENA-OCDE sur l'investissement et le commerce s'est tenue le 3 novembre 2022 à Istanbul. Elle a été coorganisée par le Centre d'Istanbul de l'OCDE et accueillie par la Chambre de commerce d'Istanbul. Parmi les participants figuraient de hauts responsables politiques des économies de la région MENA et de l'OCDE, de la Commission européenne (DG Near et DG Trade) et des représentants du secteur privé des régions MENA et Asie.

La réunion s'est axée sur le renforcement de la collaboration internationale et régionale afin de construire des économies plus résistantes en période d'incertitude grâce à une meilleure intégration de l'investissement et du commerce, et ce, sous le thème « Promouvoir le développement économique durable par l'investissement et le commerce » et sous la direction des coprésidents du groupe de travail. Dans ce contexte, le groupe de travail a examiné les défis communs découlant des chocs régionaux et mondiaux actuels qui affectent la capacité de la région à attirer les investissements et perturbent ses chaînes d'approvisionnement. Il a également exposé les opportunités de la région liées à la reconfiguration de ses stratégies d'investissement et à son intégration dans les chaînes de valeur mondiales. D'autres questions pertinentes ont été abordées, notamment le potentiel du secteur des services de la région en tant que source d'un commerce et d'un investissement de qualité accrus.

Au cours de la discussion, les participants ont appelé au renforcement de la coopération et de l'action politique. Une attention particulière a été portée à la collaboration pour renforcer la confiance dans les institutions des différents pays et travailler ensemble à l'harmonisation des réglementations relatives à la facilitation du commerce et de l'investissement. Par ailleurs, les participants ont demandé la création d'outils spécifiques plus complets et le développement de données sur l'investissement et le commerce en ce qui concerne la qualité de l'investissement et les indicateurs d'une économie durable. Pour cela, les participants ont également demandé de tirer parti de l'expertise, des instruments juridiques et des outils de l'OCDE afin de renforcer les capacités dans des domaines ciblés du commerce et de l'investissement, tels que l'automatisation et les outils numériques, les accords de nouvelle génération, le verdissement de l'économie et l'environnement des PME.

Activités spécifiques à chaque pays

Le Programme UE-OCDE sur l'investissement en Méditerranée vise à soutenir les réformes du climat d'investissement afin de favoriser la croissance durable et la création d'emplois décents dans la région. Travaillant en collaboration avec les gouvernements et le secteur privé en Algérie, Autorité palestinienne, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc et Tunisie.

Dans le cadre de ce programme, l'OCDE a organisé des dialogues sur les politiques, guidée par des documents de synthèse, afin de discuter des défis et des priorités de réforme pour promouvoir l'investissement dans des secteurs ciblés des économies de la région MENA, à savoir :

1. **Le secteur agroalimentaire du Maroc**, en juillet 2021
2. **Le secteur des infrastructures de l'Égypte**, tenu au Caire en novembre 2021
3. **Le secteur pharmaceutique tunisien**, à Tunis, en avril 2022
4. **Le secteur jordanien des TIC**, à Amman, en juin 2022 (parallèlement au lancement de la Revue sur les qualités de l'IDE en Jordanie)
5. **L'accès des PME de l'Autorité palestinienne au financement**, organisé à Ramallah du 8 au 9 novembre 2022

En outre, une **session de renforcement des capacités** au sujet des Accords internationaux d'investissement a été organisée en juin 2022 à Alger. La formation a abordé des aspects clés des accords internationaux d'investissement, tels que les clauses de sauvegarde substantielles, les dispositions et les procédures relatives aux différends Investisseurs-États, et a été complétée

par des exercices pratiques de simulation de négociation. Les participants ont également bénéficié d'un exercice d'apprentissage par les pairs et ont acquis des connaissances sur le nouveau modèle égyptien de traité d'investissement grâce à l'intervention d'un négociateur principal du traité d'investissement au sein du gouvernement égyptien.

Un **examen des qualités de l'IDE** a été effectué en juin 2022. Le rapport analyse comment les IDE peuvent aider la Jordanie à atteindre les objectifs de développement durable dans les domaines de la productivité et de l'innovation, de la qualité de l'emploi et des compétences, de l'égalité femmes-hommes et de la décarbonisation. Ce rapport a été réalisé en juin 2022. Pour faire suite à l'examen des qualités de l'IDE, une proposition détaillée de soutien politique supplémentaire aux efforts de réforme de la politique d'investissement de la Jordanie a été partagée avec le ministère de l'Investissement.

Contributions aux initiatives et activités multilatérales

Contribution aux initiatives multilatérales mentionnées dans la Section 1 (à savoir, la participation à l'Initiative régionale de commerce et d'investissement de l'UE dans la zone euro-méditerranéenne, le 4e forum de commerce et d'investissement de l'UpM et l'événement conjoint CMI-OCDE sur la reprise post-pandémique dans les pays du sud de la Méditerranée, en tenant compte des changements dans l'économie mondiale).

Résultats et réalisations

Au cours de la période 2021-2022, les dialogues politiques organisés par l'OCDE ont réuni les décideurs principaux qui ont identifié des priorités de réforme et des actions axées sur les résultats pour améliorer le climat d'investissement dans des économies ciblées de la région MENA et dans des secteurs clés pour la reprise économique postpandémique :

- En Tunisie, par exemple, les discussions sur les produits pharmaceutiques ont convergé avec les efforts du pays pour devenir un pôle pour la fabrication des vaccins contre la COVID-19. Le ministre de l'Économie a reconnu l'importance des produits pharmaceutiques pour l'économie tunisienne, notamment en matière de création d'emplois, et a souligné la volonté du ministère de créer un système adéquat pour promouvoir le développement de ce secteur.
- En Jordanie, le dialogue public-privé a débouché sur un engagement du ministre de l'Économie numérique et de l'entrepreneuriat à répondre aux propositions issues de la discussion et, par la suite, à rencontrer à nouveau les représentants du secteur privé pour en assurer le suivi. De tels résultats devraient être reproduits dans d'autres économies tant que les activités du Programme continuent d'être mises en œuvre.
- Au Maroc, le Programme encourage les réformes d'investissement dans le secteur agroalimentaire, qui sont cruciales pour contrebalancer les conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine sur les prix du blé et les pénuries aux niveau national et régional.

Les activités du Programme ont contribué à ouvrir de nouveaux espaces pour des dialogues nationaux en réunissant des communautés de pratique pour identifier les priorités de réforme dans la région MENA :

- En Jordanie, au Maroc, en Égypte et en Tunisie, le niveau d'engagement lors des consultations public-privé a démontré l'importance de la mise à disposition de nouveaux espaces de dialogues pour promouvoir les réformes du climat des affaires.
- En Tunisie, par exemple, l'OCDE a contribué à la reprise d'un processus de dialogue public-privé afin de tirer parti des recommandations précédentes qui n'avaient pas été mises en œuvre. Elle a réussi à fournir une nouvelle approche qui distingue les gains rapides exploitables des réformes à plus long terme pour améliorer le climat d'investissement dans le secteur pharmaceutique.
- En Jordanie, le ministre de l'Économie numérique et de l'Entrepreneuriat a souligné que le dialogue public-privé était important et particulièrement nécessaire. Il s'est engagé à répondre aux propositions qui ont émergé de la discussion et à rencontrer ultérieurement les représentants du secteur privé à nouveau pour en assurer le suivi. Cet événement a également bénéficié d'une large couverture médiatique dans les journaux jordaniens.

- **Le programme a mis à profit son expertise dans d'autres domaines pour éclairer les travaux menés dans le cadre du Programme d'investissement UE-OCDE :**
  - Le programme a organisé un dialogue public-privé sur l'amélioration de l'accès au financement pour les PME dans l'Autorité palestinienne pour le Programme UE-OCDE sur l'investissement en Méditerranée du 8 au 9 novembre 2022 à Ramallah.
  - Le projet d'investissement UE-OCDE en Méditerranée a également bénéficié de l'expertise du programme sur les DPP en tant qu'outil efficace pour concevoir des réformes, ce qui inclut également l'expérience du Conseil consultatif des affaires.
- **Le programme a fourni des recommandations politiques concrètes pour soutenir les efforts de la Jordanie dans la révision de sa loi sur l'investissement :**
  - Lors du lancement du rapport sur les qualités de l'IDE, les discussions avec les principales parties prenantes jordaniennes ont porté sur la manière dont les recommandations de l'OCDE pourraient être intégrées dans la loi et soutenir cette dynamique de réforme.
  - En s'appuyant sur ces travaux, l'OCDE a contribué à l'élaboration du projet de loi sur l'investissement afin d'intégrer les recommandations de l'OCDE et de garantir sa contribution aux objectifs de développement durable en Jordanie. La version la plus récente tient compte de certaines modifications suggérées par l'OCDE, telles qu'un principe général de non-discrimination entre les investisseurs nationaux et étrangers, ainsi qu'une garantie de transparence et de traitement équitable.
- **Contribution à l'orientation et au renforcement de la capacité des fonctionnaires algériens à élaborer de nouveaux accords d'investissement :**
  - Les activités du programme ont contribué à renforcer la capacité des hauts fonctionnaires en Algérie à négocier et à conclure des accords d'investissement en étant bien informés, en prenant en compte les pratiques les plus récentes et l'évolution de la politique mondiale. Cette activité a spécifiquement répondu à la demande de l'Algérie de mieux comprendre le contenu des dispositions des traités dits de deuxième génération qui accordent plus d'importance aux objectifs de développement durable. À la fin du séminaire, les autorités algériennes ont exprimé leur entière satisfaction et leur vif intérêt pour la poursuite de la coopération avec l'OCDE afin de soutenir la dynamique de réforme du gouvernement.

Le renforcement de la coopération multilatérale et de la coordination avec les partenaires de développement internationaux et régionaux a été systématiquement inclus dans les activités mises en œuvre dans le cadre des domaines de travail suivants :

- Dans le cadre de l'Initiative régionale de commerce et d'investissement de l'UE dans la zone euro-méditerranéenne, l'OCDE et l'Organisation internationale du travail ont collaboré à l'établissement des liens entre les politiques d'investissement et les politiques commerciales afin de soutenir la croissance durable et la création d'emplois dans les économies de la région MENA. Dans ce contexte, l'OCDE a été invitée à participer au Groupe de travail sur les politiques de l'OIT sur l'intégration de l'emploi dans le commerce et l'investissement dans le voisinage sud de l'EU, qui s'est tenu en Jordanie en juin 2022, afin de présenter des conclusions tirées de l'expérience du Programme UE-OCDE sur l'investissement en Méditerranée.
- Le programme a renforcé sa collaboration avec plusieurs organisations multilatérales et donateurs afin d'assurer des synergies entre les projets respectifs mis en œuvre dans les économies de la région MENA pour promouvoir les investissements et le commerce. Par exemple, l'OCDE est en contact étroit avec la BERD dans l'Autorité palestinienne et en Égypte, ainsi qu'avec la SFI et la GIZ en Tunisie.
- L'OCDE a continué à développer l'analyse et la recherche dans le cadre de son partenariat avec l'UpM en publiant : « Traverser la crise COVID-19 et préparer l'avenir », qui fournit des

considérations politiques pour soutenir le commerce dans les économies de la région MENA pendant la période postpandémique.

C. Les PME et l'entrepreneuriat

Les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et les travailleurs indépendants sont des agents économiques et sociaux importants, contribuant ainsi à des parts importantes de l'emploi, de la production, de l'innovation et de la création de valeur. Les PME et les travailleurs indépendants représentent la majorité des entités commerciales de la région MENA, mais leur part dans l'emploi formel dans le secteur privé est plus faible (environ 30 %) que celle observée dans les pays de l'OCDE (environ 60 %). Si l'on considère à la fois l'emploi formel et l'emploi informel, la part dans la région MENA atteint les 70 %. La crise de la COVID-19 a rendu encore plus pressant de soutenir les PME et les travailleurs indépendants, car les perturbations qu'a connu l'activité et la reprise incertaine ont mis ces acteurs sous une énorme pression. Les enquêtes indiquent qu'une large proportion des petites entreprises ont été confrontées à des baisses significatives ou à la suspension de leurs revenus, créant ainsi des problèmes de liquidité et d'éventuels problèmes de solvabilité et de perte d'emploi. En outre, les travailleurs du secteur informel, les jeunes et les femmes chefs d'entreprises ont été particulièrement et durement touchés. La crise a également poussé les entreprises à se tourner vers le chemin de l'innovation. Tel a été le cas, par exemple, de plusieurs petites entreprises qui ont adopté des solutions numériques et des méthodes novatrices pour faire face aux effets négatifs de la crise sanitaire.

Grâce **à des activités de renforcement des capacités**, **des dialogues régionaux** et **des projets spécifiques aux pays**, le Programme vise à :

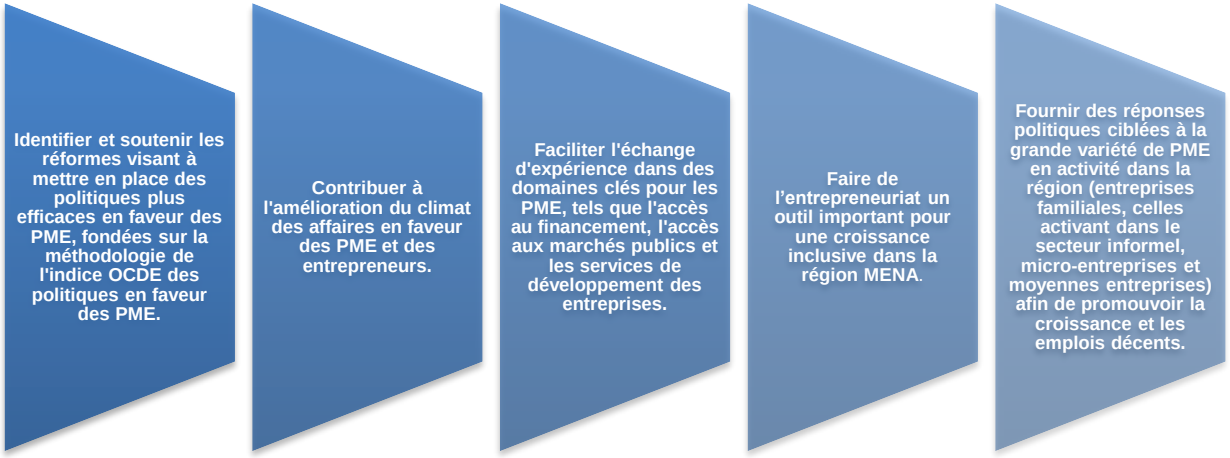

Approche

Le **Groupe de travail MENA-OCDE sur les politiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat (GT2),** co-présidé par la Tunisie et l'Italie, est l'instrument du programme pour favoriser le dialogue régional et l'apprentissage par les pairs entre les économies de la région MENA et les pays de l'OCDE, les organisations régionales et les représentants du secteur privé. Il soutient le recensement de bonnes pratiques et réformes de politiques au niveau régional, sur la base de la méthodologie de l'indice OCDE des politiques en faveur des PME.

Le programme a dispensé des cours de formation aux **praticiens en matière de PME** dans la région MENA afin de renforcer leur capacité à concevoir et à mettre en œuvre des politiques en faveur des PME et d'accroître l'implication du secteur privé.

Le programme a contribué à **des projets spécifiques** qui ont abouti à la mise en place de politiques plus solides en faveur des PME. Ces politiques étaient pratiquement inexistantes avant le lancement du

programme, y compris les mesures spécifiques à l'accès au financement, l'entrepreneuriat, le renforcement de la réglementation et les marchés publics.

Activités 2021-2022

Activités régionales

- En novembre 2021, l'OCDE, en collaboration avec le Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient, a organisé **une formation d'une semaine sur les « politiques en faveur des PME et l'accès aux financements dans la région MENA ».** Les 35 participants à cette formation de quatre jours ont eu un aperçu des meilleures pratiques en matière de politiques ainsi qu'un appui aux mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation pour le développement des PME. La formation a mis également l'accent sur les moyens de relever les défis auxquels sont confrontés les PME, tels que le volet informel de l'économie, le manque de digitalisation, l'accès au financement et les obstacles aux femmes entrepreneurs. En plus de participer à des débats de fond, les participants ont eu l'occasion de travailler sur des études de cas pratiques et ont bénéficié de l'apprentissage par les pairs grâce à la présentation de l'expérience turque en matière de politique en faveur des PME, faite par l'Organisation turque de développement des PME.
- En juillet 2022, l'OCDE a publié un **rapport sur le thème « Traverser la crise du COVID-19 et préparer l'avenir : la reprise dans la région MENA » qui comprenait une réflexion politique en faveur des PME**. La publication comprend une analyse et un cadre mis à jour pour évaluer les effets de la pandémie du COVID-19 sur les PME dans la région MENA ainsi que des considérations politiques visant à assurer l'inclusion des PME dans la reprise économique postpandémique. Ces recommandations visent à diminuer les contraintes structurelles sur les opérations du secteur privé, à créer des incitations pour régulariser le secteur informel, à soutenir l'adoption plus large d'outils numériques et les initiatives de renforcement des capacités en faveur des entrepreneurs.

Résultats et réalisations

Les activités menées cette année ont contribué à la réalisation de l'objectif visant à **accroître la connaissance et l'utilisation des bonnes pratiques internationales, et des instruments de politiques pour soutenir des PME et l'implication du secteur privé** par le biais des activités suivantes :

Le renforcement des capacités régionales a contribué à améliorer la capacité des décideurs publics de la région MENA à concevoir des cadres et des politiques pour le développement des PME :

- Grâce à l'accroissement des connaissances et l'apprentissage par les pairs, la formation annuelle destinée aux praticiens en matière de PME a contribué à doter les participants de connaissances et de compétences supplémentaires pour élaborer des politiques efficaces en faveur du développement des PME. L'inclusion des participants dans ces formations a renforcé leur capacité à mettre en œuvre des changements spécifiques dans les structures institutionnelles nationales des PME ainsi que dans les cadres réglementaires et juridiques pour l'accès au financement afin de créer des conditions propices au développement des PME dans la région MENA.

S'appuyant sur les contributions du Groupe de travail MENA-OCDE sur les politiques en faveur des PME et de l'entrepreneuriat (GTSE), le travail d'analyse des politiques en faveur des PME a fourni des options politiques concrètes pour assurer l'inclusion des PME de la région MENA dans la reprise économique postpandémique :

- La publication de 2022 sur « Traverser la crise du COVID-19 et préparer l'avenir : La reprise dans la région MENA » a fourni une évaluation actualisée de l'impact de la pandémie du COVID-19 sur les travailleurs du secteur informel et les PME qui ont dû faire face à des perturbations importantes

dans leurs activités, entraînant la fermeture et la réduction d'effectifs. Ses considérations politiques sont alignées sur les recommandations du GTSE de 2020 sur le soutien à la reprise économique postpandémique des PME, en diminuant les contraintes structurelles sur les opérations du secteur privé, en instituant des incitations pour régulariser le secteur informel et en appuyant l'adoption plus large d'outils numériques et d'initiatives de renforcement des capacités pour les entrepreneurs.

Le Programme a mis à profit son expertise en matière des politiques mises en œuvre à l'égard des PME afin d'intégrer ce sujet dans d'autres domaines du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité :

- L'expertise du programme en matière de PME éclairera le prochain dialogue public-privé sur l'amélioration de l'accès des PME au financement au sein de l'Autorité palestinienne pour le Programme UE-OCDE sur l'investissement en Méditerranée le 8 et 9 novembre 2022.
- Au cours de la série de dialogues régionaux organisés par le FEE sur les femmes à l'ère du numérique, les discussions ont mis en évidence les obstacles spécifiques entravant l'activité des PME appartenant à des femmes dans la région MENA. Elles ont également fourni des études de cas et des exemples d'actions concrètes pour diminuer ces contraintes.
- La réunion annuelle de 2022 du Conseil consultatif MENA-OCDE des affaires (BAB) a souligné le rôle central des PME dans la promotion de la résilience du secteur privé et le renforcement de la capacité des économies à faire face aux chocs économiques futurs. La méthodologie de dialogue public-privé qui est en cours d'élaboration constitue une référence majeure. Les participants ont discuté des principales priorités politiques pour promouvoir l'inclusion financière des PME de la région MENA et pour soutenir leurs transitions écologiques et numériques, transformant les crises en opportunités commerciales.

Le programme a poursuivi la coopération multilatérale afin de promouvoir de meilleures politiques à l'égard des PME qui traitent de l'aspect informel de l'économie dans la région MENA :

- L'OCDE et le PNUD, en collaboration avec l'OIT, ont uni leurs forces pour lancer un processus de dialogue régional sur la transition vers le secteur formel dans les économies de la région MENA. Le caractère informel est omniprésent dans les économies de la région MENA. Il y a les entreprises et les travailleurs, dans une large proportion, aux chocs économiques engendrés par la pandémie du COVID-19 et la guerre en Ukraine. En partenariat avec les gouvernements et les représentants des employeurs et des travailleurs ainsi que les acteurs de la société civile, les trois organisation sus-mentionnées se sont donné comme objectif de fédérer les efforts visant à faciliter les discussions axées sur les politiques autour de l'emploi et des entreprises activant dans le secteur informel des économies la région MENA.
- L'atelier conjoint OIT-OCDE-PNUD sur la question du secteur informel dans les économies de la région MENA en périodes de troubles a été organisé le lundi 28 novembre 2022 au Centre de l'OCDE d'Istanbul. Un rapport sur les conclusions de l'événement est en préparation en vue du lancement d'une publication conjointe à la fin du mois de février 2023.

D. Intégrité des affaires

Bien que plusieurs économies de la région MENA aient récemment adopté de vastes stratégies et lois de lutte contre la corruption, celle-ci demeure très élevée et représente un obstacle majeur à la croissance économique et au développement des entreprises, ce qui compromet la confiance des citoyens dans le gouvernement et la stabilité politique. L'intégrité est essentielle au développement d'économies compétitives et ouvertes dans lesquelles la croissance et les opportunités sont réparties de manière durable et équitable. Le Programme MENA-OCDE pour la compétitivité vise à favoriser un dialogue public-privé transparent et à améliorer l'intégrité des affaires dans la région MENA, conformément aux normes et aux instruments de l'OCDE, notamment la **Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers**.

Le Programme a pris position dans la lutte contre la corruption dans la région **en engageant un dialogue sur les politiques et des activités de renforcement des capacités, en s'appuyant sur les normes, les bonnes pratiques et les instruments juridiques de l'OCDE** afin de soutenir les efforts régionaux et nationaux en vue de l'établissement de règles du jeu équitables et transparentes pour les entreprises et pour les citoyens. Le programme vise notamment à :

- Sensibiliser les agents publics aux conséquences néfastes de la corruption sur le climat des affaires et sur l'attraction des investissements étrangers,et les aider à mieux les comprendre.
- Soutenir la convergence des cadres réglementaires et des entreprises de la région MENA avec les normes et les meilleures pratiques d'intégrité reconnues à l'échelle internationale.
- Construire une culture de responsabilité et de transparence parmi les entreprises publiques pour prévenir la corruption.
- Fournir une plate-forme efficace pour l'apprentissage par les pairs, le partage d'outils et des bonnes pratiques, tant pour les actions gouvernementales que pour la conformité volontaire des entreprises.
- Soutenir les actions gouvernementales visant à promouvoir un environnement sain des affaires, telles que l'établissement de normes et l'imposition de sanctions prévues par la législation, l'application de la loi et l'engagement de poursuites, ainsi que la sensibilisation et l'incitation des entreprises à s'y conformer.

Approche

Le **Réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires (MOBIN), co-présidé** par le Maroc et le président du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, constitue la plate-forme régionale du Programme visant à promouvoir l'intégrité des affaires dans la région. Il rassemble des entreprises régionales et des responsables publics chargés de la lutte contre la corruption pour mener des actions de sensibilisation sur la nécessité de lutter contre la corruption et de développer une culture favorisant l'intégrité des affaires.

Des activités régionales et nationales spécifiques sont mises en œuvre dans ce domaine en vue de formuler des recommandations relatives au contexte sur les mesures de lutte contre la corruption et d'intégrité des affaires, conformément aux normes de l'OCDE relatives à la lutte contre la corruption. Ce

travail est mené conformément à la stratégie mondiale de lutte contre la corruption de l'OCDE et au travail de sensibilisation. En outre, le travail dans le cadre de ce volet est coordonné avec d'autres partenaires de développement et organisations nationales d'entreprises.

Activités 2021-2022

Activités régionales

En février 2022**, une formation régionale sur le renforcement des efforts de détection de la corruption dans la région MENA a** été co-organisée à distance avec le centre FMI du Moyen-Orient, au profit de près de 40 experts en matière de répression. L'objectif de cette formation était l'amélioration des connaissances ainsi que la facilitation de l'échange des expériences sur le terrain et des bonnes pratiques parmi les responsables des organismes publics qui jouent un rôle dans la détection et la dénonciation de la corruption dans la région MENA. Les participants ont eu l'occasion d'assister à des études de cas pratiques pour compléter les discussions de fond sur les principales sources de détection de la corruption, en mettant l'accent sur le rôle des organismes publics, les mécanismes de lutte contre le blanchiment de capitaux et les lanceurs d'alertes. Ils ont également bénéficié d'un apprentissage par les pairs grâce aux exposés présentés par la commission palestinienne de lutte contre la corruption et des expériences de la Banque centrale du Koweït en matière d'intégrité des affaires.

Les responsables et les praticiens de la lutte contre la corruption dans la région MENA ont été invités à participer à des manifestations mondiales organisées par l'OCDE dans ce domaine, notamment :

- Le Dialogue mondial du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans les transactions commerciales (7 décembre 2022, Paris, OCDE)
- La table ronde sur l'intégrité des entreprises intitulée « Impliquer les PME africaines dans la prévention de la corruption » en partenariat avec la Banque africaine de développement (5 décembre 2022 – Évènement virtuel)
- La Table ronde sur l'intégrité des entreprises sur l'incitation et l'évaluation de la conformité des entreprises en matière de lutte contre la corruption (30 septembre 2022 – Évènement virtuel)

Activités spécifiques à chaque pays

Dans le cadre du projet de l'OCDE **sur les conditions de marché équitables pour la compétitivité en Algérie et en Arabie (projet Siemens), l'OCDE a organisé plusieurs manifestations aux fins de sensibilisation aux normes et aux meilleures pratiques OCDE** dans les domaines de l'intégrité des entreprises et de l'action collective, ainsi que le renforcement des actions concrètes et de la coordination :

- Un lancement multipartite en présence des principaux acteurs de la lutte contre la corruption, venus d'Algérie et d'Arabie Saoudite aux fins de sensibilisation et d'initiation des Efforts d'Action Collective (Novembre 2021 – Évènement virtuel).
- Un lancement virtuel du projet en Algérie (janvier 2022) en présence des responsables algériens en matière de lutte contre la corruption et des représentants du secteur privé.
- Une première table ronde sur l'action collective anticorruption, organisée à Alger (mars 2022), a pour but de lancer des discussions sur les initiatives d'action collective et de faire le point sur les priorités et les défis à relever pour promouvoir l'intégrité des entreprises dans les secteurs économiques clés.
- Un atelier de travail en Algérie destiné aux décideurs et aux responsables publics, organisé à l'École supérieure de la magistrature, pour promouvoir les normes et les meilleures pratiques internationales, renforcer les capacités et doter les agents publics de l'expertise et des outils nécessaires à la mise en œuvre des politiques (Alger, juin 2022).
- Une formation destinée aux étudiants de l'École supérieure de la magistrature afin de les sensibiliser aux normes internationales (Alger, juin 2022).

En outre, l'OCDE a élaboré une première cartographie des risques de lutte contre la corruption dans trois secteurs identifiés (investissement, commerce et politiques fiscales).

Dans le cadre du Programme-pays Maroc, la composante anticorruption, organisée au mois de mai 2022 et visant à soutenir

l'adhésion du Maroc à la **Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption,** poursuit ses efforts de sensibilisation à cet outil par le biais **d'entretiens exploratoires** avec les décideurs publics et les représentants du secteur privé et de la société civile concernés. L'OCDE a rédigé un rapport pour analyser le cadre juridique actuel de lutte contre la corruption au Maroc, les lacunes et les réformes éventuelles pour se conformer aux normes internationales.

La période de lancement du **projet OCDE-GIZ sur la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité des entreprises dans le secteur de l'électricité en Ira**k a commencé en décembre 2021 dans le but d'évaluer les besoins en matière d'intégrité des entreprises pour développer un soutien efficace et des activités ciblées par le biais :

1. **De consultations** avec des représentants des secteurs public et privé, ainsi que des représentants de la société civile
2. D'une étude sur le paysage de l'intégrité des affaires dans le secteur de l'électricité en Irak
3. **D'un dialogue multilatéral avec les agents publics et les entreprises du secteur de l'électricité** en septembre 2022 (événement de lancement)

Sur la base des conclusions du rapport de lancement, l'OCDE a organisé une première opération de renforcement des capacités au profit de 15 responsables irakiens impliqués dans la lutte contre la corruption, et ce, en présence de pairs internationaux. Cette opération était une occasion pour discuter des défis de la lutte contre la corruption et de l'intégrité des entreprises propres au secteur de l'électricité en Irak, renforcer la capacité des autorités en matière de lutte contre la corruption et sensibiliser les professionnels aux normes, aux outils et aux bonnes pratiques de l'OCDE dans les domaines de la lutte contre la corruption et de l'intégrité des entreprises (Centre OCDE d'Istanbul, décembre 2022).

Dans le cadre de l'actuel projet UE-OCDE intitulé « Promouvoir la résilience économique au Yémen », l'OCDE a mis en œuvre des activités de renforcement des capacités avec les principaux acteurs de la lutte contre la corruption et de l'intégrité des entreprises afin de mener une sensibilisation accrue et de développer de meilleures compétences en la matière.

Contributions aux initiatives et activités multilatérales

Le Programme a assuré une coordination régulière avec les partenaires au développement dans le cadre des activités propres à chaque pays, telles que l'ONUDC, le PNUD, la Banque mondiale ainsi que le Basel Institute for Governance.

Résultats et réalisations

Au cours de l'année écoulée, les activités ont permis de sensibiliser et **de promouvoir les meilleures pratiques et les normes de lutte contre la corruption et l'intégrité** par le biais du renforcement des capacités au niveau régional et des activités propres à chaque pays. Principales réalisations :

Aux niveaux régional et national, les activités ont contribué à doter les praticiens de l'intégrité des entreprises des connaissances nécessaires pour mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption (détection et enquête sur la corruption) :

- La formation régionale sur les efforts de détection de la corruption a permis d'améliorer les connaissances et de faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les responsables des organismes publics qui jouent un rôle dans la détection et la dénonciation de la corruption. Les participants ont eu l'occasion d'assister à des études de cas pratiques pour compléter les discussions de fond sur les principales sources de détection de la corruption, en mettant l'accent sur les rôles des organismes publics, les mécanismes de lutte contre le blanchiment de capitaux et les lanceurs d'alerte. En outre, l'approche régionale d'apprentissage par les pairs contribue à renforcer l'intégration et la coopération régionales en matière de lutte contre la corruption.

- L'activité de renforcement des capacités et la formation dispensée en Algérie ont contribué à doter les agents publics d'une expertise accrue sur les exigences et les défis de la gestion des actifs générés par la corruption. Elle leur a permis également d'avoir un aperçu sur les cadres institutionnels et normatifs de protection des lanceurs d'alerte, des techniques d'enquête tenant compte des informations relatives au secret bancaire et fiscal et des mécanismes d'indépendance et de coopération des autorités chargées de l'enquête.

Les acteurs des secteurs public et privé ainsi que ceux de la société civile ont pris connaissance des normes de l'OCDE, notamment de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers, et des bonnes pratiques dans les domaines de l'intégrité des affaires et de la lutte contre la corruption, y compris l'action collective :

- Les examens et les consultations menées au Maroc ont contribué à évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la conformité à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, qui soutient l'uniformisation des règles du jeu pour les entreprises internationales en luttant pour éliminer la corruption d'agents publics étrangers de la concurrence pour les contrats et les investissements.
- En Algérie, le projet a sensibilisé les décideurs publics, les entreprises et la société civile aux avantages de l'action collective et à la manière dont les normes de l'OCDE peuvent contribuer à créer des conditions équitables de marché. Ce projet s'appuie sur les récentes réformes mises en œuvre en Algérie, notamment sur la loi adoptée par le Parlement le 27 mars 2022 pour créer une nouvelle autorité chargée de la lutte contre la corruption, l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et la création d'un réseau national d'intégrité pour inclure les sociétés civiles dans la formulation de la politique anticorruption.

Le Programme a continué de renforcer sa collaboration avec les organisations d'entreprises de la région et d'autres acteurs multilatéraux engagés dans le domaine de l'intégrité des entreprises :

- Au Maroc, des consultations ont eu lieu avec la principale association des entreprises : la Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM). Ces consultations ont porté sur les priorités et les besoins des réformes en matière de lutte contre la corruption.
- En Algérie, la Confédération des entreprises privées algériennes (CAPC) a participé activement à la table ronde d'action collective en matière de lutte contre la corruption, organisée par l'OCDE.
- En Irak, les travaux de l'OCDE s'alignent sur les initiatives et les efforts menés par d'autres partenaires de développement dans le domaine de la lutte contre la corruption, comme le PNUD et la Banque mondiale.
- En Arabie saoudite, des consultations ont été menées avec l'ONUDC pour unir leurs forces afin de promouvoir le dialogue public-privé en matière de lutte contre la corruption dans le cadre de l'initiative Siemens pour d'intégrité.

E. Résilience économique

Les conflits et les frictions socio-politiques peuvent entraîner des coûts humains, sociaux et économiques considérables, engendrant ainsi des effets négatifs régionaux et internationaux sur la stabilité et l'activité économique. L'ampleur et la nature des conflits dans les pays de la région MENA au cours de la dernière décennie font de la résilience une priorité régionale. Pour promouvoir la résilience, il faut s'attaquer aux problèmes à court terme tout en proposant des solutions à long terme pouvant minimiser l'impact des futurs chocs.

Le programme contribue à promouvoir la résilience économique dans les économies de la région MENA en renforçant les capacités des décideurs publics dans le cadre **de projets spécifiques aux pays** et en encourageant **des dialogues régionaux et nationaux** sur l'adaptation des politiques aux contextes de fragilité pour soutenir des économies résilientes et une croissance durable. L'action porte essentiellement sur ce qui suit :

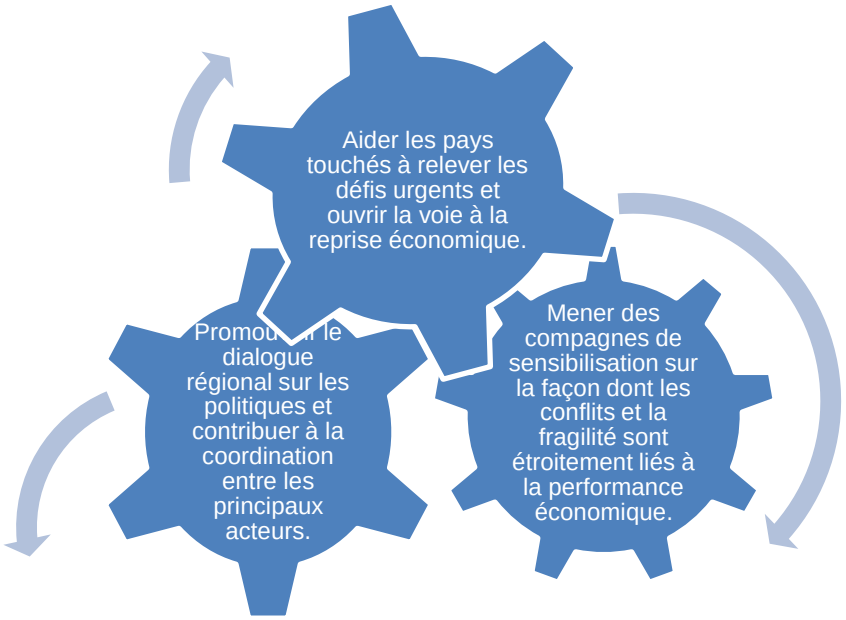

Approche

Le **Groupe d'action MENA-OCDE sur la résilience économique,** présidé par l'Allemagne et le Liban**,** est la plate-forme du programme qui rassemble les économies de la région pour relever les défis économiques que posent les conflits et les situations de fragilité pour soutenir la croissance. Il a été un espace de dialogue sur les discussions de politiques liées à la fragilité et a joué un rôle essentiel dans l'avancement des travaux sur l'investissement dans des situations fragiles.

L'OCDE s'est engagée avec plusieurs partenaires dans des crises prolongées, dont la Libye et le Yémen, pour fournir des avis bien ciblés sur la résilience économique.

Activités 2021-2022

Activités spécifiques à chaque pays
Le **projet UE-OCDE pour la promotion du dialogue public-privé (DPP) en Libye** a pris des mesures initiales en 2021-2022 pour ouvrir la voie à des dialogues sectoriels et locaux public-privé, qui ont commencé à Benghazi, en Libye, en septembre 2022. Les activités mises en œuvre ont été spécifiquement axées sur l'information des acteurs, la sélection des secteurs et le renforcement des capacités institutionnelles. Ces activités comprenaient :

1. Des **consultations** avec des membres de haut rang du gouvernement libyen et des représentants d'entreprises et d'organisations d'entreprises libyennes, à Tunis, en novembre 2021
2. **Le lancement du projet a eu lieu** à Tunis en mars 2022
3. Une **note méthodologique** sur la plate-forme DPP de la Libye reflétant les meilleures pratiques internationales et les rétroactions précises reçues à travers de vastes consultations avec les acteurs libyennes et internationaux.
4. **Une analyse** de cinq secteurs économiques (banque, technologies de l'information et de la communication, infrastructure, transport et logistique, agro-industrie).
5. Une **formation sur le renforcement des capacités dans les dialogues public-privé**, destinée aux « champions DPP » des secteurs public et privé, au Centre de formation à la gouvernance MENA-OCDE à Caserta, en juillet 2022
6. Le projet UE-OCDE a organisé **des dialogues sur les politiques** pour permettre aux responsables publics et aux acteurs du secteur privé d'identifier les défis et les réformes prioritaires pour cinq secteurs économiques visés par le projet, qui comprennent les éléments suivants :
    a. 15 sessions de **dialogue public-privé,** y compris des consultations séparées des secteurs public et privé, organisées à Benghazi, en Libye, en septembre-octobre 2022.
    b. 15 sessions de **dialogue public-privé,** y compris des consultations séparées entre les secteurs public et privé, à Sabha (Libye), en novembre-décembre 2022.
7. Un **atelier d'apprentissage par les pairs** organisé à Amman, en Jordanie, en octobre 2022, en collaboration avec de l'Union des banques arabes. Il a été destiné aux représentants du secteur bancaire en Libye et sur l'amélioration des performances de la Libye en matière de politiques de lutte contre le blanchiment de capitaux, l'amélioration de l'accès au crédit pour les PME et le rétablissement de la confiance et de la réputation interne et externe pour le secteur bancaire libyen.

Le **projet UE-OCDE intitulé « promouvoir la résilience économique au Yémen »,** lancé en septembre 2020, vise à renforcer la résilience socio-économique du Yémen afin de créer des conditions viables pour la croissance économique, le développement du secteur privé et le soutien à la coordination des donateurs. La période de lancement a fourni des conclusions établissant la base de la mise en œuvre du projet, en fonction des besoins de soutien identifiés par :

    a. Une série de **consultations techniques** qui ont eu lieu aux 3e et 4e trimestres 2021 avec des partenaires internationaux de développement, les secteurs public et privé yéménites, et la société civile au Yémen.
    b. Une **évaluation approfondie des besoins** dans plus de 11 domaines de politiques présentés dans le rapport initial.
8. La mise en œuvre a débuté après la première **réunion du Comité directeur,** tenue en janvier 2022 à Amman, **et 6 ateliers virtuels de lancement** sur la politique fiscale, la résilience et l'inclusion financières, la politique monétaire, la politique statistique, le développement du secteur privé et la lutte contre la corruption/mécanismes de lutte contre le blanchiment des capitaux, organisés en mars 2022 (à l'exception de l'atelier anticorruption et AML, tenu en juin 2022). Il a été suivi d'autres réunions de coordination :
    a. Un **séminaire** sur la coordination des donateurs et la stratégie de financement avec la DCD, Amman, juin 2022
    b. Un atelier **consultatif** sur le dialogue public-privé pour le développement du secteur privé, Istanbul, juillet 2022
9. Plusieurs **activités de renforcement des capacités** ont été organisées avec d'autres directions, notamment :
    a. Une f**ormation** sur l'outil avancé de planification des données (ADAPT), Amman, juin 2022
    b. Un **séminaire** sur la politique financière et les outils de mise en œuvre en partenariat, Amman, juillet 2022
    c. Un **séminaire** sur le renforcement de la réglementation des activités de marché des produits (non financiers), en mettant l'accent sur les industries de réseau, avec lesquelles des partenariats existent, Amman, juillet 2022
    d. Un atelier **intitulé « plaidoyer public pour le développement du secteur privé »** avec les secteurs public et privé yéménites, organisé juste après la conférence annuelle du Conseil consultatif MENA-OCDE, Istanbul, juillet 2022
    e. Un séminaire sur le rétablissement de la confiance et des capacités dans le secteur bancaire yéménite, octobre 2022
    f. Un séminaire sur le renforcement des capacités d'intermédiation financière des échangeurs de capitaux, décembre 2022

Contributions aux initiatives et activités multilatérales

Coordination régulière avec les partenaires au développement dans le cadre des activités et actions spécifiques aux pays, conformément aux processus menés par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Résultats et réalisations

Les activités mises en œuvre au cours de la dernière année ont contribué à la réalisation de l'objectif du Programme consistant à renforcer la capacité des acteurs à s'engager dans la promotion de la résilience économique**.** Plus précisément**,** les efforts de coordination avec les acteurs yéménites et libyens ont contribué à accroître leur engagement dans l'initiative. Ces efforts ont également facilité leur intégration aux activités de renforcement des capacités. D'autre part, les consultations avec les donateurs et les

travaux analytiques sur le financement de l'aide au Yémen ont constitué une première étape dans le processus d'amélioration de la cohérence des politiques en appui à la résilience économique.

Les consultations et le processus de sensibilisation lancés avec les acteurs yéménites et libyens ont contribué à accroître leur engagement et leur soutien aux projets :

- Dans le cadre du projet UE-OCDE pour la promotion du dialogue public-privé (DPP) en Libye, de nombreuses consultations ont été menées avec des responsables du secteur public, notamment le ministère d'État aux Affaires économiques et le cabinet du premier ministre, ainsi que les représentants du secteur privé. Ces consultations ont permis de sensibiliser le public au projet bénéficiant d'un large soutien à cette initiative.
- Pour le projet UE-OCDE intitulé « promouvoir la résilience économique au Yémen », les nombreuses consultations ont réussi à mobiliser les acteurs yéménites concernés au sein des institutions publiques, du secteur privé, ainsi que des représentants de la société civile pour identifier les besoins, assurer la prise en charge et obtenir un large soutien pour le projet. Par exemple, le ministère de la Planification et de la Coopération internationale du Yémen a apporté un soutien considérable aux actions de l'OCDE et a donné une forte impulsion au projet en établissant des liens avec les institutions concernées et en supervisant la diffusion de l'information.

S'appuyant sur l'expertise de l'OCDE, les projets spécifiques à chaque pays ont contribué à doter les acteurs des connaissances nécessaires pour concevoir des cadres et des politiques économiques éclairés dans le domaine financier, la collecte de données et les réglementations de l'industrie, et à promouvoir les dialogues public-privé :

- Les premières activités de formation et les premiers ateliers organisés au cours de la période considérée ont permis de fournir à plus de 130 acteurs clés de différentes institutions économiques yéménites, des connaissances nécessaires pour :
    - Concevoir des cadres de politique financière et monétaire adéquats.
    - Renforcer les réglementations sur l'industrie des réseaux.
    - Mettre en œuvre et effectuer le suivi d'une politique budgétaire saine (GST).
    - Élaborer des systèmes de collecte de données pour mieux éclairer l'élaboration des politiques sur la base des normes et des outils de l'OCDE.
    - Renforcer les échanges entre le secteur privé et le secteur public par le biais de campagnes de sensibilisation.
- La formation DPP a permis aux « champions nationaux » libyens bien ciblés d'acquérir les compétences nécessaires pour favoriser une série de dialogues public-privé qui se dérouleront dans quatre villes libyennes en 2022-2023. En outre, la formation a contribué à faire évoluer positivement la perception des participants sur les possibilités de dialogue public-privé dans le contexte libyen.

Les dialogues sur les politiques favorisés par l'OCDE en Libye ont permis aux décideurs publics d'identifier les réformes prioritaires à mettre en œuvre pour renforcer le cadre réglementaire et l'environnement des entreprises dans cinq secteurs clés ayant un fort potentiel de diversification économique et de développement du secteur privé :

- À Benghazi, les participants ont débattu des priorités pour le développement des cinq secteurs, y compris la facilitation des transactions et de l'accès au crédit pour les PME compte tenu de la division de la Banque centrale de Libye entre Benghazi et Tripoli, la garantie de la concurrence et la fourniture par le secteur privé de services et d'infrastructures TIC, la promotion de partenariats

public-privé dans le secteur des infrastructures, la régulation de la consommation d'eau et la simplification de l'accès à des intrants de qualité pour le secteur agroalimentaire.

- À Sebha, les participants ont débattu des défis du développement du secteur privé dans le sud de la Libye compte tenu de l'importance de son secteur agricole, des difficultés à trouver et à conserver la main-d'œuvre, et du statut de la ville comme centre de transport et de commerce vers le nord de la Libye.

Les activités spécifiques à chaque pays sont systématiquement alignées sur les autres initiatives multilatérales menées pour soutenir la résilience économique au Yémen et en Libye :

- L'engagement de l'OCDE dans un processus de consultations avec les donateurs multilatéraux et bilatéraux a contribué à créer un consensus autour de la nécessité de fournir une aide plus cohérente au Yémen. La communauté des donateurs mobilisés au cours de consultations et d'ateliers a apporté un large soutien à cette initiative. Plus précisément, la majorité des acteurs ont convenu de la pertinence des travaux de l'OCDE visant à établir un récit stratégique commun pour les interventions des donateurs au Yémen et de la cartographie des initiatives de financement en vue de rationaliser le soutien apporté au Yémen.
- Le volet de la stratégie de coordination et de financement des donateurs du projet du Yémen appuie la coordination plus large de l'aide des donateurs, organisée par le Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies (COORNU). En effet, cela a contribué à la mise en place du Groupe des partenaires du Yémen, co-présidé par le Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies et la Banque mondiale. Le processus de coordination des donateurs a encouragé la recommandation du Comité d'aide au développement (CAD) sur l'articulation entre actions humanitaires, développement et recherche de la paix adoptée en 2019. Elle guide ce volet du projet en appelant à une coordination efficace et rentable et à des stratégies de financement fondées sur des données probantes dans l'ensemble des acteurs d'action humanitaire, de développement et de paix.
- Les activités au Yémen ont été mises en œuvre en coordination avec le FMI et la Banque mondiale dans le cadre du Groupe d'assistance technique/renforcement des capacités (TA/CDG), qui dresse une liste de toutes les activités de renforcement des capacités qui ciblent les principales institutions économiques du Yémen. Les volets techniques de ces activités sont également alignés pour assurer la synergie et éviter les doubles emplois, l'OSESGY à titre d'exemple, en particulier sur leurs efforts en faveur d'un suivi économique.

- **Les deux projets mettent particulièrement l'accent sur la propriété, la diffusion et la durabilité de l'impact.**
  - Pour s'assurer que les connaissances produites (formations, matériels, etc.) i) puissent bénéficier à tous les acteurs concernés et ii) restent accessibles, l'OCDE a lancé une plate-forme de connaissances pour chaque projet : https://www.ppd-libya.org/ et https://resilience-yemen.org/.
  - Ces plates-formes en ligne fournissent des mises à jour sur les activités en cours et permettent aux utilisateurs de rester informés des événements à venir en arabe et en anglais. Les plates-formes comportent également un forum permettant à certains membres de débattre de sujets thématiques et d'interagir avec les experts de l'OCDE sur des questions techniques liées au projet. En outre, elles servent également de plate-forme d'apprentissage en ligne permettant aux utilisateurs de suivre le même contenu de formation que celui présenté lors des ateliers.
  - À la fin des projets, les plates-formes seront remises aux autorités publiques compétentes.

F. Mobilisation du secteur privé et dialogue public-privé (DPP)

Un partenariat avec le secteur privé et la société civile d'une manière structurée, systématique et transparente constitue un élément essentiel pour soutenir les efforts de réforme visant à améliorer l'environnement des affaires et à favoriser la création d'emplois entre autres objectifs politiques. La pandémie de la COVID-19 a fortement exposé les milieux d'affaires de la région MENA aux répercussions économiques des mesures de confinement visant à limiter la propagation du virus. Dans toute la région, des mesures de confinement et de distanciation sociale ont entraîné la fermeture temporaire des entreprises. En 2022, la guerre en Ukraine a encore perturbé les chaînes mondiales d'approvisionnement, rendant plus difficile pour les entreprises la réception de matières premières pour soutenir leur production. Cela entraîne d'importants défis pour les entreprises de la région MENA ainsi que des difficultés de trésorerie et des pénuries de liquidités. Compte tenu du niveau élevé de chômage structurel dans la région, en particulier chez les jeunes, et de la part importante du secteur informel dans l'économie, le secteur privé a un rôle essentiel à jouer pour contribuer au développement économique durable et à l'inclusion sociale de la région.

Le dialogue public-privé (DPP) offre une consultation structurée entre les décideurs privés et publics.

Le travail organisé dans le cadre de ces domaines politiques combine des dialogues régionaux sur les politiques et des recommandations en matière de politiques spécifiques au contexte pour promouvoir les PDD afin d'atteindre les objectifs suivants :

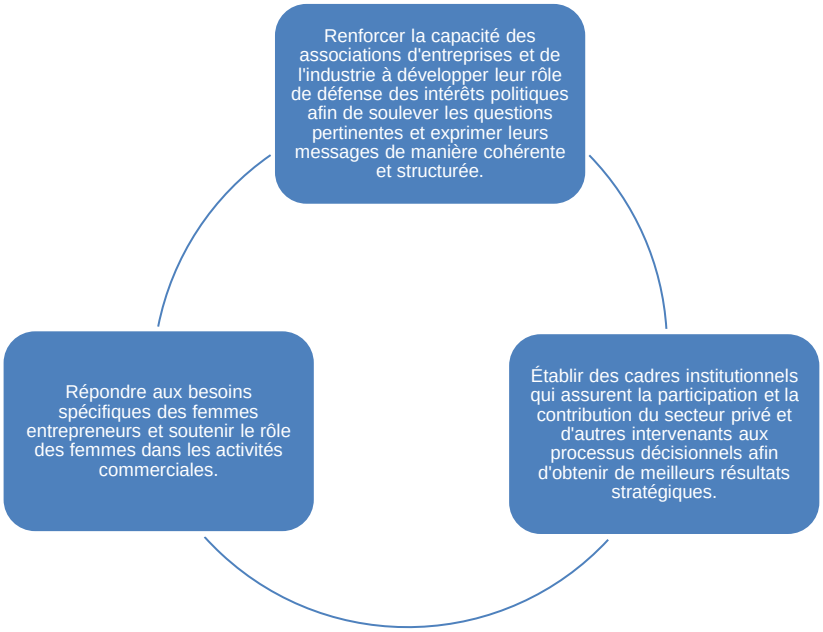

Approche

Le **Conseil consultatif MENA-OCDE des affaires (BAB)** est une plate-forme régionale dédiée au dialogue public-privé sur les solutions en matière de politiques mises en œuvre pour répondre aux défis immédiats et à long terme dans la région MENA. Ouvert aux organisations du secteur privé des pays membres du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité et des pays de l'OCDE, il s'agit d'un réseau unique d'associations d'entreprises offrant des possibilités de mise en réseau, de partage des connaissances et de bonnes pratiques dans les pays de la région MENA et des pays de l'OCDE. Le BAB s'appuie sur **des outils et des analyses élaborés par l'OCDE,** y compris des cartographies pour identifier

les organisations stratégiques du secteur privé, et des évaluations de l'état de la représentation du secteur privé et des mécanismes de DPP dans la région MENA.

Activités 2021-2022

Activités régionales

Le **Conseil consultatif MENA-OCDE des affaires (BAB)** a tenu sa **réunion annuelle** au Centre OCDE d'Istanbul le 29-30 juin 2022 sous le thème « de la reprise à la résilience économique : Stratégies pour le secteur privé ». Elle a été organisée conjointement avec les coprésidents, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE). La réunion a rassemblé 80 participants, dont des décideurs publics, des représentants du secteur privé et de la société civile, des organisations internationales et régionales, et des experts et universitaires venus de 9 pays de la région MENA et de 6 pays de l'OCDE. Une grande délégation du Yémen a également bénéficié de l'apprentissage par les pairs. Les participants ont débattu du rôle des transitions numériques et vertes pour maintenir la résilience économique dans la région MENA. Ils ont également discuté des solutions innovantes pour encourager le commerce et l'investissement, la création d'emplois et l'entrepreneuriat dans la région MENA.

Le **conseil d'administration du BAB**, composé de dirigeants d'associations d'entreprises des pays de la région MENA et de l'OCDE, a été consulté de février à juin afin de fournir des orientations stratégiques et d'identifier les principaux domaines de politiques à explorer lors de la réunion annuelle. Les membres du Conseil se sont également réunis en personne à Istanbul le 28 juin 2022 pour renforcer leur engagement auprès du BAB, réfléchir au Programme de compétitivité et identifier les priorités pour les travaux futurs.

Un guide pour le dialogue public-privé (DPP) dans la région MENA a été élaboré et débattu avec des partenaires clés des secteurs public et privé de la région MENA. Le guide vise à souligner la manière dont la participation du secteur privé peut aider à renforcer l'efficacité du processus d'élaboration des politiques, en veillant à résoudre les différends et en conciliant les points de vue des différents acteurs sur les questions de politiques. Les participants à la séance d'examen par les pairs ont émis des suggestions et des commentaires précieux qui ne manqueront pas d'enrichir davantage le contenu du guide (mi-2022).

Activités spécifiques à chaque pays

Au cours de la période considérée, le Programme a contribué à promouvoir **le dialogue public-privé** dans le cadre de projets spécifiques à chaque pays, à savoir :

a. Le volet de développement du secteur privé pour le **projet UE-OCDE intitulé « promouvoir la résilience économique au Yémen** », qui vise à doter les acteurs du secteur privé de compétences de défense des intérêts publics.

b. Le **projet UE-OCDE pour la promotion du dialogue public-privé (DPP) en Libye**, qui soutient la mise en place d'une plate-forme nationale DPP en Libye.

Le Pilier II du **programme UE-OCDE sur l'investissement en Méditerranée**, tendant à promouvoir les dialogues public-privé dans des secteurs ciblés au Maroc, en Tunisie, en Jordanie, en Égypte et au sein de l'Autorité palestinienne.

Contributions aux initiatives et activités multilatérales

Coordination régulière avec les partenaires de développement et les associations d'entreprises dans le cadre des activités de cette composante.

Résultats et réalisations

L'organisation de la réunion annuelle du BAB a fait des pas concrets vers la réalisation de l'objectif du Programme de **renforcement du dialogue entre les gouvernements, le secteur privé et les syndicats de la région MENA,** notamment par :

Sa contribution à une meilleure compréhension des défis actuels du secteur privé dans la région MENA :

- La réunion annuelle du BAB a facilité le dialogue entre les gouvernements et le secteur privé, une condition préalable à la conception de politiques inclusives dans la région MENA. Elle a également servi à promouvoir le rôle des dialogues publics-privés structurés pour mettre en place des réformes économiques efficaces.

- En comprenant les préoccupations du secteur privé, en impliquant ses parties prenantes dans des dialogues constructifs avec les gouvernements et en leur fournissant un soutien communautaire et analytique, il a contribué à identifier des politiques et des initiatives axées sur la solution et l'avenir.

Le BAB a diffusé les meilleures pratiques pour appuyer les réponses politiques aux défis que doit relever le secteur privé dans la région MENA :

- Le travail d'analyse du BAB, au moyen de rapports et d'études de cas, permet une compréhension approfondie des défis communs et aide les gouvernements à mieux comprendre quelles initiatives fonctionnent le mieux dans certaines circonstances. Ces connaissances partagées sont extrêmement précieuses. Une fois qu'un cadre est établi, elles peuvent aider de nombreuses économies dans la région et au-delà.
- Le BAB a également appuyé la transmission des enseignements tirés pour éclairer les politiques de compétitivité. Intégrer les défis et les leçons tirées des crises récentes peut également aider les gouvernements et les entreprises à saisir leur importance et à mettre en œuvre des politiques tendant à renforcer la résilience en période d'instabilité économique ou politique. Diffusion de bonnes pratiques à l'appui des réponses politiques aux défis auxquels le secteur privé est confronté :

Le BAB a contribué à encourager les discussions avec les associations d'entreprises sur les stratégies numériques et vertes pour le développement du secteur privé, y compris les PME :

- Le débat a suggéré que la conception et la mise en œuvre de feuilles de route nationales pour la transition verte peuvent indiquer l'engagement du gouvernement à atteindre des émissions « nettes nulles ». La participation des associations d'entreprises à la préparation de ces feuilles de route peut aider les gouvernements à les mettre en œuvre, mais aussi à identifier les principaux obstacles et ses facteurs catalyseurs de la transition verte pour les entreprises.
- Les participants ont également soulevé la nécessité d'identifier des investissements d'infrastructure ciblés pour soutenir les entreprises numériques et de préconiser de meilleurs régimes fiscaux et financiers pour les entreprises qui investissent dans la création d'emplois dans le secteur numérique. Cela contribuerait à réduire le phénomène de la fuite des cerveaux, à accélérer la transformation numérique et à réduire le chômage des jeunes.
- La réunion a également souligné le rôle central des PME dans la promotion de la résilience du secteur privé et le renforcement de la capacité des économies à faire face aux chocs économiques futurs. Les participants ont discuté des principales priorités politiques pour promouvoir l'inclusion financière des PME de la région MENA et soutenir leurs transitions écologiques et numériques, transformant les crises en opportunités commerciales.

Le BAB a renforcé sa coopération avec les partenaires multilatéraux de développement et les organisations commerciales internationales, régionales et nationales :

- En tant que co-présidents et membres du conseil d'administration, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), et la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE) ont été étroitement associées à la préparation de la réunion annuelle de 2022, contribuant ainsi à approfondir les connaissances du Programme sur les défis de développement du secteur privé dans les économies de la région MENA et à renforcer les relations avec les représentants du secteur privé des pays de la région MENA et de l'OCDE.

- Les deux réunions du Conseil du BAB ont rassemblé des représentants d'associations d'entreprises de cinq pays de la région MENA, de quatre pays de l'OCDE et d'une organisation régionale, à savoir l'Égypte, le Liban, l'Autorité palestinienne, la Jordanie, la Tunisie, les États-Unis, le Danemark, l'Allemagne, l'Espagne et l'organisation régionale BUSINESSMED. Elles ont constitué une occasion pour favoriser l'apprentissage par les pairs et les échanges de meilleures pratiques tout en renforçant l'engagement de l'OCDE auprès des organisations d'entreprises nationales et régionales.

Programmes-pays

Le Programme-pays est un outil innovant mis en place par l'OCDE visant à offrir à certaines économies partenaires l'opportunité de bénéficier de l'expertise et des meilleures pratiques de l'OCDE, de renforcer leurs institutions et leur capacité à mener avec succès des réformes politiques, et de se conformer aux normes de l'OCDE. Cette année, l'OCDE a continué de développer ses partenariats privilégiés avec l'Égypte et le Maroc par la signature d'un **nouveau Programme-pays avec l'Égypte** et la mise en œuvre de ***la phase II du programme-pays Maroc***. En tant que coordonnateur des programmes, la Direction des relations mondiales et de la coopération de l'OCDE travaille en étroite collaboration avec les représentants des gouvernements et les interlocuteurs concernés afin d'assurer la mise en œuvre des activités en temps opportun et de superviser l'orientation stratégique de ces relations.

Programme-pays Maroc

- L'OCDE soutient, depuis près de 20 ans, l'engagement du Maroc à mettre en œuvre de meilleures politiques de développement social et économique en tirant parti de la méthodologie, des outils et des meilleures pratiques de l'OCDE. Ce partenariat de longue date a permis au Maroc de devenir le premier pays de la région MENA à bénéficier d'une forme de coopération aussi avancée. L'OCDE avait lancé la première phase du programme-pays durant la période 2015-2018. Par suite de l'évaluation positive de cette première phase, le Comité des relations extérieures de l'OCDE a accueilli favorablement la demande du Maroc de s'engager dans une deuxième phase.
- La mise en place de la deuxième phase est le résultat d'un vaste processus de consultation qui s'est poursuivi au cours de la première année de la pandémie de COVID-19 afin d'en adapter la portée et les objectifs à l'appui de la stratégie d'intervention et de redressement du pays. Le programme repose sur quatre piliers : la gouvernance publique, l'intégrité et la lutte contre la corruption ; la croissance et l'investissement économiques ; l'éducation et l'autonomisation économique des femmes ; le développement territorial. Il prévoit une participation accrue dans cinq organes de l'OCDE et une éventuelle adhésion à 19 instruments juridiques de l'OCDE, dont la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (la Convention contre la corruption). Le Maroc s'est également engagé à ratifier la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.
- La mise en œuvre de la deuxième phase a commencé en 2021. Dans le cadre du Programme, le Maroc fait actuellement l'objet de trois examens de politiques spécifiques sur les thèmes de la gouvernance publique et de l'intégrité du secteur public, qui constitue une condition pour l'adhésion à la convention anticorruption et de la politique d'investissement, et d'un examen de la politique urbaine nationale. Une perspective de genre est intégrée dans tous les projets mis en œuvre dans le cadre du programme actuel. Elle constitue un élément spécifique du projet visant à améliorer la participation des femmes à l'économie.
- La mise en œuvre de trois projets supplémentaires dans le cadre du Programme-pays actuel commencera à l'automne :

1. L'étude économique du Maroc, consacrée aux politiques susceptibles d'améliorer la performance à long terme de l'économie en vue d'aider le gouvernement à adopter et à mettre en œuvre des réformes saines.
2. L'investissement direct étranger (IDE) et les chaînes de valeur mondiales (CVM), qui comprendront un volet statistique sur les investissements directs étrangers et un autre sur l'emploi et les CVM.
3. L'investissement public contribuera à améliorer sa performance socio-économique en créant des conditions propices à une croissance économique forte, durable, inclusive et génératrice d'emplois.

Programme-pays Égypte

En octobre 2021, l'OCDE et l'Égypte ont signé un protocole d'accord pour lancer un Programme-pays s'étalant sur trois ans. Les activités dudit programme ont commencé en octobre 2022 en raison de retards dans l'octroi du financement. En s'appuyant sur l'expertise de l'OCDE, le programme combinera les examens des politiques spécifiques et les activités de renforcement des capacités afin de fournir des orientations pour la conception et la mise en œuvre réussies des réformes structurelles visant à relever les principaux défis économiques de l'Égypte. L'adhésion de l'Égypte aux instruments juridiques (additionnels) de l'OCDE et sa participation aux comités de l'OCDE constituent des aspects importants du Programme. Le Programme comprend 35 projets articulés autour de cinq piliers, conformément aux priorités de la stratégie de développement durable révisée – Égypte *Vision 2030* :

- **Croissance économique inclusive et durable** : Ce pilier vise à aider l'Égypte à faire face aux goulets d'étranglement de la croissance de la productivité, à soutenir l'amélioration du climat des affaires, à promouvoir la concurrence dans l'économie et à développer les marchés financiers, et ce, afin de promouvoir une économie plus compétitive et inclusive.
- **Innovation et transformation numérique** : Ce pilier vise à soutenir le développement de l'économie numérique en Égypte, y compris en matière de politique de l'éducation et de développement du capital humain, à promouvoir l'innovation, à améliorer la qualité de vie des citoyens égyptiens et à améliorer le niveau de vie et les possibilités d'emploi.
- **Gouvernance et lutte contre la corruption** : Ce pilier vise à renforcer la gouvernance qui favorise des règles du jeu plus équitables pour le secteur privé, l'intégrité des entreprises et le soutien à l'égalité d'accès à la justice et à l'égalité femmes-hommes par de bonnes pratiques de gouvernance publique.
- **Statistiques** : Ce pilier vise à améliorer les méthodes statistiques et la gouvernance globale des systèmes statistiques en Égypte, ce qui est essentiel pour recueillir des données complètes, y compris sur l'état de l'économie, la population, le territoire et l'environnement.
- **Développement durable** : Ce pilier vise à aider l'Égypte à renforcer les cadres régissant la mise en œuvre des dimensions sociale, économique et environnementale de la Vision 2030 afin de promouvoir la croissance verte, des infrastructures de qualité et le développement territorial.

Perspectives d'avenir : enseignements tirés et futurs domaines d’action

Le Programme a également intégré une culture de bilan des réussites et des faiblesses. Les domaines susceptibles d’amélioration et les prochaines étapes ont été identifiés au niveau de l’axe politique et du groupe de travail du Programme :

i. Le Programme doit revoir ses objectifs afin de faciliter la mise en œuvre de ses priorités régionales. La transformation des groupes de travail et des réseaux de politiques en communautés de pratique plus rationalisées qui se réunissent plus régulièrement et se concentrent sur un groupe d'acteurs clés sera une étape importante à cet égard. L'intégration des questions de politique horizontale, telles que le genre et la jeunesse, ainsi que des mesures visant à promouvoir la transformation verte feront également partie de cette démarche.

ii. Pour le Forum pour l'autonomisation économique des femmes (FAEF), la priorité sera de continuer à construire le réseau d'interlocuteurs nationaux pour renforcer l'influence du conseil d'administration; étendre la portée à l'inclusion financière et l'accès au financement pour les femmes entrepreneurs, tout en prenant en compte les considérations environnementales; accroître la participation des hommes au FAEF afin de veiller à ce que ce travail ne soit pas considéré comme une question qui concerne uniquement les femmes.

iii. Pour le Groupe de travail 1 (GT1) : L’accent sera mis sur la nécessité de veiller à ce que les politiques mises en œuvre dans de la région MENA reflètent la codépendance de l'investissement et du commerce, en reconnaissant leur rôle dans l'amélioration de l'intégration de la région dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Ces liens doivent bénéficier d’une meilleure compréhension, et ce, à la suite des efforts de la région pour diversifier davantage l’économie et assurer sa compétitivité et sa résilience dans un contexte de rude concurrence mondiale. En outre, le Groupe de travail 1 souligne l'importance de l'investissement et du commerce pour prévenir et traiter les effets des chocs dans les chaînes de production et d'approvisionnement, ainsi que pour mieux préparer la région aux défis liés aux changements climatiques et les actions entreprises pour en atténuer les conséquences.

iv. Pour le Groupe de travail 2 (GT2) : En plus d’accroître les capacités de développement des PME, les praticiens de la région MENA doivent combler les lacunes réglementaires et procédurales en termes de promotion des PME. En outre, le Groupe de travail 2 se penche sur les effets sociaux et professionnels des niveaux élevés atteints par le secteur informel des économies de la région. Il s’échine également à trouver des solutions pour promouvoir le basculement des entreprises et des travailleurs vers la sphère formelle de l’économie. Bien

que ce travail reconnaisse que la prévalence du caractère informel entre les pays est en corrélation avec les principaux résultats du développement, le Groupe de travail 2 abordera la question du secteur économique informel comme un phénomène et non comme un problème en soi. En outre, le Groupe de travail 2 continuera d'intégrer les voix des femmes, des jeunes et des organisations du secteur privé dans ses discussions stratégiques.

v. Pour le Réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires (MOBIN) : L'amélioration de l'intégrité des affaires par la promotion des partenariats public-privé et de l'action collective reste une priorité pour la région. Des travaux approfondis ont été menés dans ce domaine avec des économies clés de la région. Ils éclaireront les travaux régionaux et les dialogues à venir. Pour la réunion annuelle qui se tiendra en 2023, des experts de la lutte contre la corruption des pays de la région MENA ont été invités l'année dernière à participer aux forums mondiaux de l'OCDE, tels que la Table ronde sur l'intégrité des entreprises de 2022 sous le thème de l'incitation et l'évaluation de la conformité des entreprises à la lutte contre la corruption. La participation à ces événements contribue à mieux sensibiliser les économies de la région MENA aux normes de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et à promouvoir le dialogue et l'échange d'expériences entre les experts de la région MENA et les praticiens dans d'autres régions du monde.

vi. Pour le **Groupe d'action MENA-OCDE sur la résilience économique :** En raison de la complexité et de la variété des sujets qui affectent la résilience et la fragilité économiques, davantage d'efforts doivent être consentis dans l'élaboration d'un cadre conceptuel pour la résilience économique dans des contextes fragiles. Le Groupe de travail adoptera en priorité une approche basée sur le contexte, en se fondant sur des réunions ciblées par le biais de groupes de travail spécifiques, appuyés par des documents analytiques qui examinent les obstacles aux priorités économiques dans les pays fragiles et la manière d'assurer la reprise menant à une résilience économique durable. De tels apports sont nécessaires pour rationaliser les informations complètes recueillies lors des consultations annuelles, car ils permettront de mieux comprendre les questions complexes et de proposer des solutions adéquates.

vii. Pour le Conseil consultatif MENA-OCDE des affaires (BAB) : L'objectif sera d'approfondir l'analyse et de promouvoir le dialogue public-privé. Dans le contexte de la reprise économique post COVID-19 et de l'agression russe contre l'Ukraine, la BAB accordera une attention particulière aux domaines prioritaires tels que les transformations des entreprises vertes et numériques, afin de soutenir la capacité des décideurs publics et celle du secteur privé à faire face aux chocs économiques futurs. Le BAB devrait également renforcer le rôle de son Conseil consultatif, ce qui devrait conduire à la création d'un réseau actif de centres de liaison des associations d'entreprises de la région MENA et de l'OCDE, tout en renforçant la coopération avec le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

viii. Le Groupe de travail sur la gouvernance d'entreprise : Comme les deux coprésidents ont quitté leurs postes, les activités de l'année écoulée ont été temporairement suspendues. Une réflexion supplémentaire est nécessaire sur les prochaines étapes. Entre-temps, il est prévu d'organiser une consultation sur la révision des principes OCDE-G20 de gouvernance d'entreprise, pour y inclure les économies de la région MENA.

OCDE

DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE